

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3582 du Mardi 12 Avril 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Armand Mpourou, président de la D.d.c

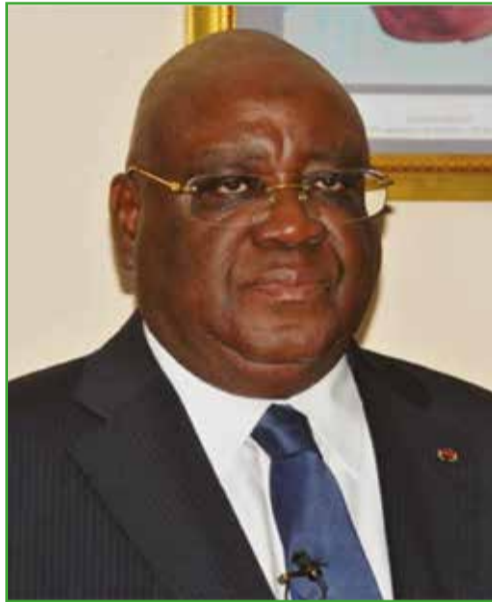
«Le pouvoir et l'opposition doivent avoir de la retenue et respecter ce peuple qui n'a que trop souffert»
(P.7)

Département du Pool

L'U.pa.d.s condamne «les dérives politico-militaires»
(P.5)

Message de la Direction du R.d.p.s suite à la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 20 mars 2016
(P.8)

Clôture des sessions des deux chambres du parlement



A l'assemblée nationale, Justin Koumba a dénoncé «la dérive sanguinaire des partisans de la violence aveugle»
(P.3)

Commentaire

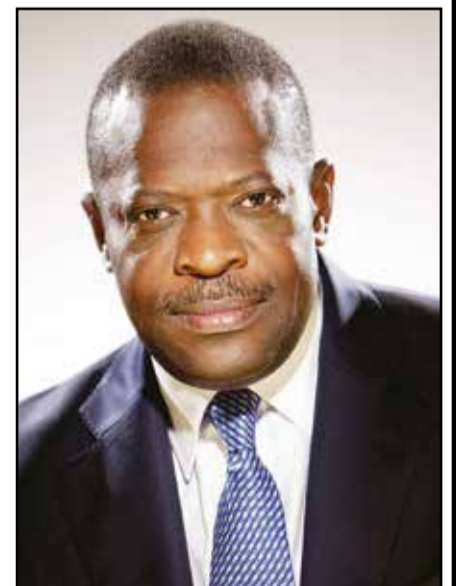
Après l'attaque sanglante des quartiers sud de Brazzaville: à quoi faut-il s'attendre?
(P.3)

Point de vue

Pourquoi la requête du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas aurait pu être retenue
Par le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza (P.3)

Adu (Association désir d'unité)

Jean De Dieu Kourissa appelle à lutter sans merci contre le repli identitaire
(P.5)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SIM MASOLO

Achète ta SIM et avec 50F seulement,
profite du forfait Masolo ya sika
Appels & Internet

Compose le *121*1#

5 minutes
d'appels



+ WHATSAPP,
TWITTER &
FACEBOOK
KDO

 airtelcongob

Commentaire

Après l'attaque sanglante des quartiers sud de Brazzaville: à quoi faut-il s'attendre?

Alors que le pays s'acheminait vers l'élection présidentielle, nombre de Congolais redoutaient le retour des vieux démons de la violence politique. L'attaque des quartiers Sud de Brazzaville, lundi 4 avril dernier, par les adeptes du pasteur Ntumi, leur donne-t-il raison? L'effroyable réalité est que la mort est devenue si banale sur la scène politique congolaise, que chaque politicien se construit sa vérité, pour se faire bonne conscience, de telle sorte que personne n'est responsable de rien: chacun trouvant des raisons d'accuser l'autre. Après l'attaque sanglante des quartiers Sud de Brazzaville, faut-il s'attendre à un procès pouvant permettre de savoir réellement ce qui s'est passé, afin d'éviter ce genre d'événement dans l'avenir?

L'opinion publique congolaise est divisée sur la compréhension de l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville. Du côté de l'opposition, l'on avance que ces violences sont l'œuvre du pouvoir, par la manipulation des ex-combattants ninjas qu'on aurait armés et commis à la mission de tirer sur des policiers, brûler des commissariats de police, semer la confusion qui permettrait de faire passer les résultats de l'élection présidentielle, étant donné que ceux-ci sont contestés par l'opposition. «Pendant la récente campagne électorale pour les présidentielles, les populations de Brazzaville Sud, intimidées par les partisans du parti au pouvoir qui leur promettaient de repartir dans les forêts, si elles ne votaient pas le candidat-président sortant, avaient massivement quitté leurs domiciles»,

avait déclaré Guy-Brice Parfait Kolélas, dans sa déclaration du lundi 4 avril, après les événements qui avaient ébranlé les quartiers Sud de la capitale. Pourtant, les abus de langage et les intimidations, comme on le sait, ont été le fait des militants extrémistes de tous bords. L'on sait, par exemple, que dans les quartiers Sud de la ville-capitale et même dans les localités du Sud du pays, porter un pagne, une casquette ou un t-shirt frappé de l'effigie du président-candidat exposait à des menaces. Autant, simplement, dire que l'électricité était en l'air, dès lors qu'un certain discours politique carburait à la haine. Dès lors, l'opinion acquise aux candidats de l'opposition a fait preuve d'un grand scepticisme, lorsque la police a présenté aux médias nationaux un groupe de 55 présumés assaillants impli-

qués dans les événements du 4 avril. Pour elle, ce n'est que de la manipulation, pour cacher la vérité. D'ailleurs, la présence d'une personne reconnue par certains comme un malade mental traînant du côté du Lycée Savorgnan De Brazza, dont les propos dépourvus de logique ont été diffusés à la télévision nationale, serait la preuve de cette manipulation. De son côté, le gouvernement se bat pour faire comprendre que l'attaque sanglante des quartiers Sud de Brazzaville est le fait des adeptes du pasteur Ntumi, appelés ninjas-nsiloulou. Des proches de l'ex-rebelle ont été reconnus comme étant à la manœuvre dans cette attaque. Ils auraient même avisé leurs parents ou connaissances de quitter les quartiers Sud, car il se préparait quelque chose. Des habitants des quartiers Sud qui ont vu ces hordes d'assaillants passer rapportent qu'ils disaient: «Youki tui zakasa». Ce qui signifie que nous sommes venus installer youki au pouvoir. Youki (la ruche) est le logo du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas. Celui-ci avait fait du pasteur Ntumi son conseiller politique. Lors de son dernier meeting de campagne, à Brazzaville, le jeudi 17 mars, l'arrivée du pasteur Ntumi à Brazzaville, pour participer à ce meeting, était émaillée d'incidents, à Kinsoundi et à Nganga-Lingolo, entre ses adeptes ninjas-nsiloulou et la police. De même, le témoignage d'un nsiloulou

lou blessé et hospitalisé à l'hôpital militaire Pierre Mobengo renseigne assez bien sur le mode opératoire, même si certains remettent en cause les conditions dans lesquelles ces témoignages ont été arrachés. Depuis le mardi 5 avril, la Force publique mène une «opération de police» dans le département du Pool, destinée à l'arrestation du pasteur Ntumi. Mais, l'enlèvement de cette opération et les dégâts collatéraux qu'elle cause suscitent, de plus en plus, des réactions indignées. Si pour arrêter Ntumi, il faut mettre à sac tout un département, il y a de quoi, effectivement, s'indigner du sort de la population innocente. Quoiqu'il en soit, Guy-Brice Parfait Kolélas a reconnu la victoire du président Denis Sassou-Nguesso suivant les résultats définitifs publiés par la Cour constitutionnelle. C'est un geste important qui contribue à l'apaisement. Raison pour laquelle le gouvernement devrait faire de son mieux pour sortir de l'escalade de la violence provoquée par l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville par les adeptes du pasteur Ntumi et favoriser un climat de dialogue qui permettrait à la fois de faire avancer la justice, afin que les auteurs répondent de leurs actes, et de consolider la réconciliation nationale, pour que ce genre d'événements malheureux ne se reproduisent plus jamais dans l'avenir.

Joël NSONI

Ministère des affaires étrangères et de la coopération

«Le Congo, un Etat souverain, jaloux de son indépendance»

Dans une déclaration rendue publique, vendredi 8 avril 2016, par Mme Chantal Itoua-Apoyolo, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération a réagi à certains partenaires internationaux du Congo, «visiblement mal informés», qui font des «déclarations approximatives, répétitives, avec des relents sectaires», sur l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération s'étonne de ces déclarations, mais, tout de même, il «réaffirme la disponibilité et l'engagement du gouvernement congolais à travailler au renforcement de la coopération avec l'ensemble de ses partenaires». Voici l'intégralité de la déclaration du Ministère des affaires étrangères et de la coopération.

«Comme chacun sait, le processus de modernisation des institutions, engagé dans notre pays depuis le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, traduit la volonté et l'engagement des plus hautes autorités de l'Etat et de la majorité du peuple congolais à consolider la démocratie en République du Congo. Au nombre des évolutions majeures, figurent notamment la création du poste de premier ministre, chef de gouvernement, le renforcement du pouvoir législatif, la valorisation du statut du chef de l'opposition, l'abolition de la peine de mort, la parité homme/femme, l'instauration des conseils consultatifs nationaux, la protection des peuples autochtones. L'élection présidentielle du 20 mars 2016, dont les résultats définitifs ont été rendus publics le 4 avril 2016, par la Cour constitutionnelle, témoigne d'une grande adhésion populaire à la dynamique impulsée par la nouvelle Constitution, celle-là même qui consacre l'avènement de la nouvelle République. Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération exprime ses vifs remerciements à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, à travers le monde, qui ont apporté leur soutien multiforme au processus ayant abouti, aujourd'hui, à l'élection à la magistrature suprême de S.e.m Denis Sassou-Nguesso, un processus qui se poursuivra évidemment avec la tenue des élections législatives et locales.

Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération se félicite particulièrement de la déclaration encourageante par laquelle Madame Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la commission de l'Union africaine, exprime son respect de la décision de la Cour constitutionnelle liée à l'élection présidentielle dans notre pays.

Par ailleurs, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération s'étonne des déclarations approximatives, répétitives, avec des relents sectaires, de certains partenaires, visiblement mal informés, qui ont, délibérément, eux-mêmes, refusé de déployer des observateurs sur le terrain, pour couvrir le scrutin présidentiel du 20 mars 2016, dans son intégralité.

Tout en prenant acte de ces déclarations, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération tient à rappeler que la République du Congo est un Etat souverain, totalement ouvert sur le monde, jaloux de son indépendance et confiant dans son avenir.

En dépit de toutes ces considérations, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération réaffirme la disponibilité et l'engagement du gouvernement congolais à travailler au renforcement de la coopération avec l'ensemble de ses partenaires, à œuvrer à la prospérité des Nations, à l'amitié entre les peuples et à la paix dans le monde».

Communiqué de presse du 7 avril 2016

Déclaration de la haute représentante, au nom de l'Union européenne, concernant la situation politique en République du Congo après l'élection présidentielle

Le 4 avril, la Cour constitutionnelle a confirmé le résultat de l'élection présidentielle au Congo. La participation en nombre des candidats de l'opposition et des électeurs témoigne de l'aspiration démocratique du peuple congolais, malgré les sérieuses insuffisances de la gouvernance électorale déjà soulignées dans la déclaration du 19 février de l'Union européenne. Le processus post-électoral a été marqué par des atteintes aux droits de l'homme, arrestations et intimidations de l'opposition et des médias. Ceci met en question la crédibilité des résultats.

Les événements violents qui ont lieu à Brazzaville le 4 avril comportent des risques pour la stabilité du Congo. L'Union européenne appelle toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue et de s'abstenir de tout acte de violence et de manipulation.

Le débat démocratique et le respect des libertés publiques sont le meilleur gage pour la stabilité et le développement du pays. En vue des prochaines élections législatives, le gouvernement du Congo et toutes les parties prenantes doivent assurer le respect des libertés fondamentales et s'engager, afin qu'un scrutin transparent qui reflète la volonté du peuple puisse avoir effectivement lieu. Dans ce contexte, L'Union européenne réaffirme sa disponibilité à continuer son dialogue avec le Congo.

Point de vue

Pourquoi la requête du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas aurait pu être retenue

Après la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 par le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, le candidat Guy-Brice Parfait Kolélas a introduit un recours à la Cour constitutionnelle, seul juge du contentieux électoral en République du Congo, afin de contester lesdits résultats. Cependant, à sa session du 4 avril 2016, proclamant les résultats définitifs de cette élection, la Cour constitutionnelle a rejeté la requête du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas, en évoquant deux raisons principales: 1- la requête a été déposée hors délai. Par conséquent, elle a été déclarée «forclose»; 2- la requête ne comportait pas de timbre fiscal. Nous avons soumis cette décision de la Cour constitutionnelle à l'appréciation d'un groupe de réflexion des élèves administrateurs de l'Enam (Ecole nationale d'administration et de magistrature). Remettant en cause la décision de la Cour constitutionnelle, ce groupe de réflexion a évoqué les arguments ci-après:

Argument 1:

Le code électoral prévoit la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote et la remise des procès-verbaux aux représentants des différents candidats. Dès 20h au plus tard, chaque candidat devrait connaître ses résultats. Par conséquent, lorsque la C.n.e.i publie les premières tendances et le Ministre de l'intérieur et de la décentralisation proclame les résultats provisoires, chaque candidat aurait déjà les résultats et pourrait tenter un recours par bureau de vote, au cas où il y aurait des incohérences. Cette disposition du code électoral n'a pas été respectée dans plusieurs bureaux de vote.

Argument 2:

La coupure des télécommunications n'a pas permis aux candidats de l'opposition de communiquer avec leurs représentants dans les différents bureaux de vote, afin d'entrer en possession des résultats. Par conséquent, lorsque les résultats sont annoncés par la C.n.e.i ainsi que par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, les candidats de l'opposition ne disposent pas d'éléments contradictoires pouvant leur permettre de confirmer ou de contester les résultats officiels.

Argument 3:

Les journées du samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mars 2016 étant des journées non ouvrables,

doivent être exclues du délai de dépôt des recours. Par conséquent, au lieu de courir du 25 au 29 mars 2016, ce délai aurait dû courir du 25 mars au 1er avril 2016.

Argument 4:

Jusqu'à la tenue de la session de la Cour constitutionnelle du 4 avril 2016 pour proclamer les résultats définitifs de l'élection présidentielle, les résultats provisoires annoncés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation n'étaient pas encore disponibles dans les journaux de la place, à l'exception du journal «Tribune d'Afrique». Il convient de signaler que le journal «Tribune d'Afrique» avait utilisé un dictaphone, afin de transcrire les résultats provisoires publiés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Voilà pourquoi le représentant du candidat Jean-Marie Michel Mokoko avait déclaré sur les antennes de Radio France internationale (Rfi) qu'il attendait la publication des résultats officiels, afin d'engager la démarche d'un éventuel recours. Quant au représentant du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas, il s'était rendu à la C.n.e.i pour avoir les résultats officiels provisoires. Là-bas, il a été envoyé au Ministère de l'intérieur et de la décentralisation où il a été renvoyé à la C.n.e.i, sans les résultats officiels provisoires.

Argument 5:

La requête du candidat Guy Brice Parfait Kolélas

a été déposée au greffe de la Cour constitutionnelle. Il revenait donc à cette dernière de constater le caractère forclo et l'absence du timbre fiscal et le faire savoir à l'intéressé. Or, rien n'a été fait et la requête a été bel et bien enregistrée.

En considération des arguments évoqués par le groupe de réflexion des élèves de l'Enam, le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza a tiré les conclusions suivantes:

- 1- le délai de cinq jours pour déposer les recours était intenable du fait de la coupure des télécommunications; coupure qui s'analyse ici comme un cas de force majeure, en l'occurrence, un événement imprévisible et irrésistible;
- 2- le délai de cinq jours pour déposer les recours était établi *ceteris paribus* (toutes choses égales par ailleurs). La coupure des télécommunications a rompu cette condition;
- 3- le délai de cinq jours pour déposer les recours aurait dû tenir compte des journées du samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mars (lundi de pâques) qui furent des journées non ouvrables et donc couvrir la période allant du vendredi 25 mars au vendredi 1er avril 2016 (en prenant en considération les dates suivantes 25, 29, 30, 31 mars et 1er avril 2016);
- 4- le greffe de la Cour constitutionnelle aurait dû juger la requête irrecevable au dépôt; ce qu'elle n'a pas fait. Par conséquent, en rejetant la requête au motif

(Suite en page 7)



ECOBANK CONGO S.A.,
au capital de FCFA 10 000 000
000

RCCM CG-BZV-07 B 559, Im-
meuble de l'ARC, 3ème étage,
Avenue du Camp, B.P. 2485, Braz-
zaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société
ECOBANK CONGO sont
conviés à une Assemblée Géné-
rale Ordinaire, le samedi 30 avril
2016 à 10 heures dans la salle de
réunion de l'Hôtel RADISSON BLU
M'BAMOU PALACE à Brazzaville,
à l'effet de délibérer sur l'ordre du
jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil
d'Administration;
2. Rapport général et rapport
spécial des Commissaires aux
comptes;
3. Approbation de l'arrêté des
comptes de l'exercice clos au 31
décembre 2015;
4. Affectation du résultat au 31
décembre 2015;
5. Quitus aux administrateurs;

6. Ratification de la nomination
provisoire d'administrateurs;
7. Renouvellement de mandat
d'administrateurs;
8. Absence de conventions règle-
mentées;
9. Fixation de l'indemnité globale
annuelle des Administrateurs;
10. Nomination des Commissaires
aux comptes titulaire et suppléant;
11. Fixation des honoraires des
Commissaires aux comptes;
12. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le
nombre d'actions qu'il possède,
peut assister personnellement à
cette assemblée ou s'y faire repré-
senter.

Toute la documentation relative à
l'Assemblée Générale est dispo-
nible pour consultation au siège de
la société 3ème étage Immeuble
de l'ARC à partir du 15 Avril 2016.

Brazzaville, le 09 avril 2016

Pour le Conseil d'Administration et
P.o.

Hakinda N. MAYOULOU
Secrétaire Général

Clôture des sessions des deux chambres du parlement

A l'assemblée nationale, Justin Koumba a dénoncé «la dérive sanguinaire des partisans de la violence aveugle»

Ouvertes le 1^{er} février dernier, les sessions ordinaires dites administratives des deux chambres du parlement ont été closes, samedi 9 avril 2016, à Brazzaville. La onzième session de l'assemblée nationale comportait, à son ordre du jour, 25 affaires, dont 15 ont été adoptées. La 41^e session du sénat, quant à elle, comportait 31 affaires, dont 12 ont été examinées et 10 adoptées. Les travaux au niveau des deux chambres ont été présidés, respectivement, par Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, et André Obami-Itou, président du sénat.

Dans son allocution, Justin Koumba a rappelé à la représentation nationale que le Congo subit, à nouveau, une épreuve dramatique où la logique de la raison, selon lui, «se heurte tragiquement à la dérive sanguinaire des partisans de la violence aveugle, guidée par d'égoïstes ambitions». Le président de l'assemblée nationale a condamné toutes les forces du mal qui, de l'intérieur et de l'extérieur du territoire, ont «juré de ne jamais laisser le Congo vivre en paix et ce, en dépit de nombreuses meurtrissures qu'elles ont déjà infligées à notre Nation». Tout en s'inclinant devant la mémoire de tous ceux de nos compatriotes, victimes innocentes de cette barbarie d'un autre siècle, Justin Koumba a exprimé la solidarité de l'assemblée nationale à l'endroit de toutes ces familles contraintes de quitter leur toit et leur espace naturel. Pour lui, les événements qui viennent d'être imposés au peuple congolais témoignent, si besoin en était, de «l'immaturité d'une classe politique et des attitudes hégémoniques et égoïstes de certains leaders, prompts à œuvrer pour leur seul intérêt au détriment de celui du peuple», a-t-il dit.

Justin Koumba pense que les députés doivent s'élever contre cet état de chose. «Plus jamais la force, plus jamais la violence, pour accéder au pouvoir. La persévérance, oui. Oui au nom du conformisme opiniâtre qui permet, finalement, de laisser derrière nous l'honneur de la guerre, de la contrainte et de la force, et de pénétrer dans cet espace de rencontre et de dialogue dont nous avons si souvent rêvé», a indiqué le président de l'assemblée nationale. Ainsi, «il nous faut bien, sans doute, réviser les leçons de notre histoire et chercher si les descriptions du passé étaient dignes de foi. Mais, par-dessus tout, il nous faut écrire l'avenir tous ensemble. Le seul moyen d'atténuer la douleur et la mémoire des blessures passées, me semble-t-il, c'est oser, avec imagination et constance, parcourir ensemble, concevoir ensemble, vivre ensemble, tous égaux, tous uniques, tous unis par quelques valeurs universelles, le temps et l'espace que nous avons encore intact devant nous». Toutefois, a expliqué Justin Koumba, «nous devons reconnaître qu'à maintes reprises, nous n'avons pas honoré nos promesses. Dans les moments de quiétude,



Justin Koumba.



André Obami-Itou.

nous ne nous sommes pas souvenus des résolutions que nous avons adoptées dans de nombreuses occasions d'inquiétudes, quand la tension humaine est plus créative. Il faudra oser, il faudra avoir présente à l'esprit cette parole de Camus: «Je les méprisais car, alors qu'ils pouvaient tant, ils ont osé si peu». Oser savoir et savoir oser. L'espérance réside, somme toute, dans la capacité créative de tout être humain. Dans la résistance à l'inertie et à la routine. Il nous faudra beaucoup de courage pour continuer à changer avec la seule force de la parole, ce que nous n'avons pas ou su réaliser. Le Congo est entré dans une ère nouvelle? Celle de la nouvelle République. Plus que jamais, nous avons besoin d'unité et de concorde nationales, pour aller plus loin ensemble, en relevant les défis que nous impose la marche sur le chemin du développement», a laissé entendre l'orateur, qui a salué la victoire du président Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle.

Au sénat, André Obami-Itou a, quant à lui, mis en relief le contexte international caractérisé par des attentats terroristes qui menacent la paix et la sécurité dans le monde. Sur le plan national, il a évoqué l'élection présidentielle qui, selon lui, a été un succès. «L'élection demeure par excellence une compétition, et toute compétition comporte toujours un vainqueur», a fait savoir André Obami-Itou, qui a salué la maturité et le sens de responsabilité dont a fait montre le peuple congolais, lors de cette importante consultation. Aussi, a-t-il adressé ses vives félicitations au président de la République, pour sa victoire à l'élection présidentielle. «Les résultats de l'élection présidentielle du 20 mars 2016, confirmés par la Cour constitutionnelle le déclarent gagnant avec plus de 60% des voix. Il est donc le futur président de la nouvelle République», a-t-il précisé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Département du Pool

L'U.pa.d.s condamne «les dérives politico-militaires»

Dans une déclaration publiée samedi 9 avril 2016, à son siège à Brazzaville, sis au quartier Diata, dans le deuxième arrondissement, l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) s'est interrogée sur la justification que le gouvernement pourrait donner au déploiement d'armes lourdes et d'hélicoptères de combat qui, selon elle, pilonnent sans cesse les quelques localités du Pool qui abritent les sites du pasteur Ntumi. Tout en condamnant ce que ce parti considère comme une «dérive politico-militaire», l'U.pa.d.s s'incline devant la mémoire des victimes innocentes.

Pour l'U.pa.d.s, le Congo traverse, à nouveau, une période d'incertitudes qui sape les efforts de paix consentis par tous les «Congolais, dans l'objectif de garantir le sacro-saint principe du vivre ensemble. Outre le climat paralysant et traumatisant ayant précédé l'élection présidentielle, les Congolais sont désagréablement surpris de constater la vague de terreur et de violence armée à Brazzaville, à l'aube du lundi 4 avril 2016, vague de terreur qui se poursuit encore, à ce jour, dans le département du Pool», précise la déclaration qui rappelle à la mémoire collective que toute une génération de la jeunesse du Pool n'a pu bénéficier d'une éducation de qualité, pendant près d'une décennie, à partir de 1998, à cause des violences armées. L'U.pa.d.s relève que la fracture nationale s'aggrave davantage. «Ce qui met en péril les efforts de construction de la Nation. La paix est à rechercher dans la culture du dialogue franc et constructif et non dans la violence de puissance», rappelle la déclaration dans laquelle cette formation politique demande qu'une enquête impartiale soit diligentée, à l'effet d'établir les responsabilités dans les violences survenues dans le pays ces derniers jours. Enfin, l'U.pa.d.s s'étonne du silence de la communauté internationale face, selon elle, à ces «crimes qui sont perpétrés tous les jours à huis clos dans une partie du Congo».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Arsel (Agence de régulation du secteur de l'électricité)

Promouvoir le développement rationnel de l'offre d'énergie électrique

L'Arsel (Agence de régulation du secteur de l'électricité) a tenu, mardi 5 avril 2016, à Brazzaville, sa première réunion avec la direction générale de la S.n.e (Société nationale d'électricité), dans le but de promouvoir le développement rationnel de l'offre d'énergie électrique. C'est Emile Opangault, directeur général d'Arsel, qui a ouvert les travaux, en présence de Louis Kanoha-Elenga. Au cours de cette réunion, les deux parties ont convenu, entre autres, d'implanter une doctrine de raccordements à faible coût, proscrire l'acquisition hors S.n.e du matériel de branchement par les clients, mettre en œuvre un mécanisme approprié destiné au financement dudit matériel et proposer des délais de raccordement réalistes.

Au cours de leur première rencontre, l'Arsel et la S.n.e ont marqué leur accord pour la mise en place d'un cadre formel de collaboration, en désignant, chacune, un point focal devant servir d'interface entre les deux structures. Elles ont convenu aussi que la S.n.e doit transmettre au régulateur, ses rapports semestriels et annuels, ainsi que les résolutions de son conseil d'administration.

S'agissant de la gestion du service public de l'électricité, l'Arsel et la S.n.e ont décidé d'implanter une doctrine de raccordements à faible coût, proscrire l'acquisition hors S.n.e du matériel de branchement par les clients et mettre en œuvre un mécanisme approprié destiné au financement dudit matériel, proposer des délais de raccordement réalistes et mettre en place une politique de sensibilisation des consommateurs à l'utilisation des équipements à faible consommation d'énergie.

Par la suite, les deux parties ont prévu que l'opérateur réduise les délais de réponse aux attentes des clients par le canal «call center», en améliorant la qualité de l'électricité et en réorganisant la fonction de dépannage.

Concernant la gratuité de l'électricité accordée aux salariés de la S.n.e, l'Arsel et la S.n.e ont relevé la nécessité, pour chaque salarié, de disposer d'un seul point de gratuité. Par ailleurs, elles ont conclu à la mise en place d'un contrat de délégation entre le gouvernement et la S.n.e.

Soulignons que selon le décret n°2007-290 du 31 mai 2007, «l'Arsel a pour objectif d'assurer la régulation, le contrôle et le suivi des activités des exploitants et des opérateurs du secteur de l'électricité». L'agence vise à promouvoir le développement rationnel de l'offre d'énergie électrique, veiller à l'équilibre économique et financier du secteur et à la préservation des conditions économiques nécessaires; à la protection des consommateurs et à assurer la protection de leurs droits concernant les prix, la fourniture et la qualité de l'énergie électrique et promouvoir la concurrence et la participation du secteur privé en matière de production, transport, distribution et vente d'énergie électrique. L'Arsel est ainsi une interlocutrice importante des clients de la S.n.e.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

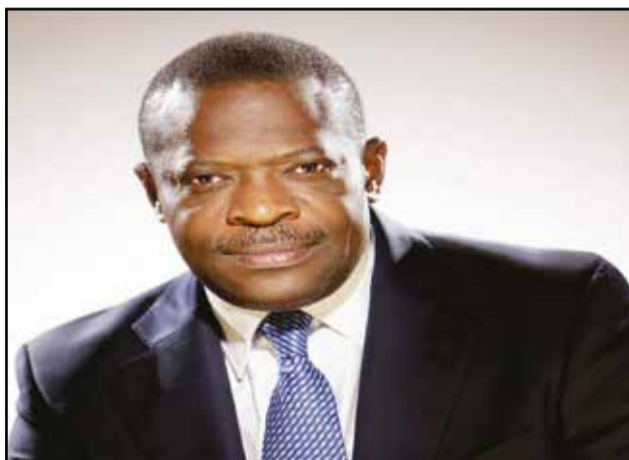
Adu (Association désir d'unité)

Jean De Dieu Kourissa appelle à lutter sans merci contre le repli identitaire

Dans une déclaration publiée à Brazzaville, le vendredi 8 avril 2016, Jean De Dieu Kourissa, président de l'Adu (Association désir d'unité) et député élu dans la première circonscription de Poto-Poto, a lancé un appel à ses compatriotes, pour lutter sans merci contre le repli identitaire et favoriser le vivre ensemble, à travers la solidarité des uns envers les autres. Voici l'intégralité de sa déclaration.

«L'Association désir d'unité invite le peuple congolais, encore une fois, à éprouver le désir d'unité, de solidarité, en raison de la nécessité impérieuse de rêver, au sens noble du terme, d'une famille saine et sainte, pure de toute violence animale. Et cela, en toute logique, afin de bâtir ensemble, dans un lien d'amour, un Congo nouveau, au sein duquel chaque citoyen devrait se sentir toute aise, sur la base du vivre ensemble comme exigence éthique et politique, mais aussi, en tant que modèle-idéal d'incarnation des valeurs morales et spirituelles au cœur d'une nouvelle République en pleine réalisation. Au moment où chacun sait que le basculement de la société congolaise vers la nouvelle République, en référence à la Constitution en vigueur, notamment en son article 51, tel qu'il se donne à lire en préambule, toute inclination à la violence

n'est rien moins que l'expression d'une «pestilence démocratique» et d'une injure au progrès normal des Congolais, l'Association désir d'unité se propose d'inviter tous les Congolais à lutter, sans merci, contre le repli identitaire qui accouche inexorablement des identités meurtrières respectables ici et là. Il est temps que chaque citoyen se donne les moyens vertueux de traquer «l'ethnocentrisme» persistant dont les figures apparaissent maintenant dans la brutalité étonnante qui renaît dans nos quartiers, justifiant ainsi la pointe avancée d'une hypocrisie meurtrière entre les mots du genre: Brazzaville-Nord; Brazzaville-Sud. Plutôt, ensemble, faisons reculer le tribalisme, témoignons de notre solidarité envers les victimes. Car, les effets pervers et nocifs d'une telle imposture éthique sont de nature à briser l'unité natio-



Jean De Dieu Kourissa.

nale toujours recherchée. Or, celle-ci ne pourra se pérenniser qu'en plaçant l'intérêt général au-dessus des intérêts particulièrement égoïstes et égotistes. Vivre l'amour sans passion brutale, c'est se placer aux antipodes de la logique tribale et de l'instinct grégaire à vouloir toujours compter le nombre des morts ou des blessés graves, comme si les Congolais vivaient ensemble pour faire des poubelles des rumeurs et des humeurs. Enfin, il est question, maintenant, et même urgent de prouver que le Congo n'a jamais été un «rendez-vous» manqué avec la véritable

solidarité qui circule dans nos veines et qui s'active dans le sang. Autant nous sommes Tous unis contre le repli-identitaire, autant nous sommes tous unis pour vivre ensemble. S'associer dans le désir d'unité est une autre manière d'être au sens où Martin Luther King l'a dit de tout cœur: «Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous, ensemble comme des idiots». Alors, impliquons-nous, car vivre ensemble et en paix, c'est mieux. La paix est le fondement du vivre ensemble pour toujours».

Coup d'oeil en biais

La maison que louait le pasteur Ntumi à Kinsoundi-barrage incendiée

En représailles à l'attaque de ses adeptes à Brazzaville, des militaires ont effectué, lundi 4 avril, une sorte d'opération punitive contre le pasteur Ntumi, en incendiant la maison qu'il louait au quartier Kinsoundi-barrage, juste en face de la paroisse catholique Sainte-Trinité. De même, une dizaine de ses véhicules sur cale, sur l'avenue goudronnée Raoul Follereau, ont été incendiés. Le problème est que la maison incendiée n'appartient pas au pasteur Ntumi, il l'a louée pendant quelques temps, quand il fut nommé délégué général chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerres, mais à un simple citoyen répondant au nom d'Antoine Dilouzeyi, un cadre d'Hydro-Congo, à la retraite. Le drame ne s'arrête pas là. Une autre maison a été incendiée, toujours sur la même avenue, un peu plus loin. Les militaires ont cru que c'était une propriété du pasteur Ntumi. Il s'avère que la deuxième maison, à étage, incendiée, est une propriété de Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation, à la recherche scientifique et à la formation professionnelle du président de la République, où ses proches exploitaient un cyber-café et un night-club. Pendant ce temps, la propriété achetée par le pasteur Ntumi, à quelques encablures de la voie goudronnée, a échappé aux représailles des militaires.

Plus d'une cinquantaine de fonctionnaires remerciés dans la Likouala

Il ne fait pas bon vivre, dans la Likouala, pour les fonctionnaires politiquement pas proches de la majorité présidentielle. Le préfet Gilbert Djombo Bomodjo a pris des notes de service, le 31 mars dernier, pour suspendre un certain nombre de fonctionnaires, dont des directeurs départementaux, qui ont été remis à la disposition de leurs ministères de tutelle, à Brazzaville. Par notes de service, il a, ensuite, nommé, le 4 avril, des directeurs départementaux par intérim. Et c'est par la Radio Moka, à Imfondo, que ces notes de service ont été rendues publiques. Une cinquantaine de fonctionnaires, de divers secteurs, seraient concernés par cette purge qui semble bien marquer la nouvelle République.

L'ambassade de France au Congo alerte ses ressortissants

Dans le contexte des opérations dites de police en cours dans le Pool, contre le pasteur Ntumi, l'ambassade de France a, dans un communiqué, alerté ses ressortissants: «Il est rappelé que les déplacements sont déconseillés, sauf raison impérative, dans le département du Pool. Il en va ainsi, notamment des bretelles Nord et Sud de la route nationale n°1. L'attention est, en outre, appelée, particulièrement sur les districts de Goma-Tsété, Kinkala, Mayama, Vindza et Mindouli. A Brazzaville et à Pointe-Noire, la prudence reste de rigueur et le respect des contrôles impératif. Il convient de se tenir éloigné des lieux de rassemblement. La circulation, dès la nuit tombée, est déconseillée. A Pointe-Noire, il est recommandé d'éviter les quartiers périphériques».

A Bacongo, des coups de feu vers le marché Tâ Nkéoua

Un cas d'attroupement a été signalé, la semaine dernière, au marché Ta Nkéoua, sur l'avenue Matsoua, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Il a été provoqué par une bagarre entre des jeunes gens du quartier. Un véhicule de la Force publique passait par-là, et les agents de la Force publique ont, alors, tiré des rafales d'armes en l'air, dans le but de disperser la foule. Ces coups de feu d'armes automatiques ont semé la panique, perturbé le marché et apeuré les habitants du quartier Ta Nkéoua. Dans la surprise générale, certains, ayant pensé à la reprise des hostilités armées, se sont barricadés, pendant quelques minutes chez eux. Plus de peur que de mal, finalement, le calme est revenu. Mais, cette façon de rétablir l'ordre public par la Kalachnikov est à craindre.

La mort par balle d'un «bébé noir» à l'origine des troubles au terminus Mikalou

Un adolescent, délinquant, appelé «bébé noir», aurait été tué par balle par la Force publique. Le corps est resté pendant quelques temps au terminus de Mikalou. Ses camarades ont alors cherché à se venger, en attaquant des passants à l'arme blanche. C'était le branle-bas. Commerces, boutiques, marchés, etc., ont été, subitement, fermés. La police a dû intervenir, rapidement, pour rétablir l'ordre public, en pourchassant les fameux délinquants.

La route s'est coupée d'un côté au rond-point Mouhouri

Au rond-point Mouhouri, situé à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, la chaussée goudronnée s'est profondément dégradée. La route est, tout simplement, coupée, sous l'effet de l'érosion. Les automobilistes sont obligés de circuler sur le terre-plein du rond-point, y creusant des ornières. Dans le sens contraire, des nids de poule rendent épouvantable l'état de la route goudronnée. Aborder le rond-point Mouhouri est donc devenu un véritable cauchemar, pour les automobilistes, et, bientôt, les minibus de transport public n'emprunteront plus l'itinéraire Mfilou-Marché Total et Mfilou-Moukondo. Un peu partout ailleurs, dans la ville, il y a des nids de poule sur les avenues goudronnées. Mais, l'opération «bambissa lipapa» (réparation des nids de poule) se fait toujours attendre.

Bowao répond aux accusations de «trouble à l'ordre public»

Charles Zacharie Bowao, ancien ministre de la défense nationale et actuel coordonnateur des plateformes de l'opposition ldc-Frocad, avait estimé, vendredi 8 avril 2016, que les bombardements militaires en cours dans le département du Pool étaient «une tentative de détourner l'attention de l'opinion, après la réélection contestée du président Sassou Nguesso». A la suite de son intervention sur R.f.i (Radio France internationale), le procureur de la République, André Oko Ngakala, affirme que ces propos «troublent», manifestement, «l'ordre public». D'où l'ouverture d'une enquête, pour auditionner l'auteur, «dans l'intérêt de la manifestation de la vérité». «Mes chers citoyens, je n'ai pas peur, j'assume mes propos au service de la démocratie et du peuple congolais. J'irai jusqu'au bout, pour faire respecter vos votes. Gardez espoir. Restez unis. J'ai surtout une pensée pour toutes les victimes de cette dictature. Vive le Congo!», a écrit Bowao, dans une déclaration qu'il a publiée, avant de répondre à la convocation du procureur Oko Ngakala.

Au secours des opposants congolais arrêtés dans le pays
Quatre organisations de défense des droits de l'homme, notamment Amnesty international, l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), l'A.d.h.u.c (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral), le R.d.p.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'Homme) demandent au gouvernement congolais de mettre fin à la vague croissante d'arrestations des opposants, suite à l'élection présidentielle. «Les autorités de la République du Congo doivent libérer, sans condition, les opposants politiques détenus pour avoir pacifiquement critiqué le déroulement des récentes élections présidentielles, mettre fin aux arrestations et détentions arbitraires et prévenir toute répression des manifestations pacifiques», ont déclaré ces O.n.gs. Face aux critiques des O.n.gs et celles du département d'Etat américain, après l'annonce des résultats officiels de l'élection présidentielle, le gouvernement congolais répond qu'«il n'y a pas d'arrestations politiques».

Tribunal de grande instance de Brazzaville
Charles Zacharie Bowao sous le coup d'une enquête, pour ses propos dans les médias

André Oko-Ngakala, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, a ouvert, vendredi 8 avril dernier, une enquête judiciaire sur le coordonnateur de la plateforme de l'opposition Frocad-l.d.c, l'ancien ministre de la défense nationale, Charles Zacharie Bowao. Dans une déclaration qu'il a lue au journal de 20h de Télé-Congo, le procureur de la République lui reproche d'avoir tenu des propos de nature à troubler l'ordre public, en déclarant, sur R.f.i, que l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville, lundi 4 avril dernier, est le fait du pouvoir en place. Ainsi, samedi 9 avril, Charles Zacharie Bowao a répondu à la première convocation qui lui était adressée, pour une audition qui a duré une bonne partie de la journée. Voici l'intégralité de la déclaration d'André Oko-Ngakala.



André Oko-Ngakala.



Charles Zacharie Bowao.

«En ma qualité de procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, j'informe l'opinion nationale et internationale, que suite aux événements tragiques survenus dans les quartiers Sud de Brazzaville, le lundi 4 avril 2016, les services de police, sur mes instructions, ont diligenté une enquête conduisant à l'interpellation de plusieurs personnes. Au nombre de celles-ci, on dénombre les personnes blessées sur le théâtre de l'opération ou arrêtées lors des poursuites, celles qui ont fourni la logistique, celles qui ont fait l'objet de dénonciation, les organisateurs et les commanditaires de l'attaque. A titre de rappel, ces évé-

nements ont causé la mort de 17 personnes, dont 3 éléments de la Force publique, 2 civils et 12 assaillants, d'une part, et des blessés, dont 6 éléments de la Force publique et quelques civils, d'autre part. En outre, plusieurs édifices publics et habitations ont été incendiés ou saccagés; des armes de guerre et munitions se trouvant dans les commissariats de police attaqués ont été emportées. Au stade actuel de l'enquête, il demeure constant que les assaillants sont constitués, essentiellement, des ex-militaires ninjas-niloulou placés sous l'autorité de M. Bintsamou Frédéric, alias pasteur Ntumi. Dès lors, les propos tenus ce matin, sur les antennes de la Radio France

internationale (Rfi), par l'ancien ministre de la défense nationale du président Denis Sassou-Nguesso, et ancien membre du bureau politique du Parti congolais du travail, Monsieur Charles Zacharie Bowao, devenu coordonnateur des plateformes de l'opposition l.d.c-Frocad, selon lesquels les événements tragiques qui ont endeuillé plusieurs familles et détruit plusieurs habitations dans les quartiers Sud de Brazzaville, seraient le fait du pouvoir en place qui les aurait préparés et organisés, pour des faits inavoués, bref une manipulation.

La gravité de ces propos qui troublent manifestement l'ordre public va conduire la justice à procéder à l'audition du sus-nommé, dans l'intérêt de la manifestation de la vérité. Tous les Congolais sont égaux devant la loi, conformément aux dispositions de la Constitution. En l'espèce, la légalité de la procédure sera respectée, notamment les principes de la présomption d'innocence et de l'égalité des citoyens devant la loi».

Propos retranscrits par Joël NSONI

Election présidentielle

L'U.pa.d.s a pris acte des résultats publiés par la Cour constitutionnelle

Le secrétariat national de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) a publié, jeudi 7 avril 2016, une déclaration dans laquelle cette formation politique membre de l'opposition Frocad-l.d.c a pris acte des résultats définitifs de l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016, publiés lundi 4 avril dernier par la Cour constitutionnelle. Honoré Sayi, député élu dans la deuxième circonscription de Dolisie et porte-parole de l'U.pa.d.s, a lu la déclaration, en présence de Pascal Tsaty-Mabiala, candidat malheureux. En voici l'intégralité.



Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'U.pa.d.s, ancien candidat à l'élection présidentielle.

«En régime présidentiel, l'élection du président de la République demeure l'échéance politique majeure. Après sa victoire

incontestée de 1992, l'U.pa.d.s n'a plus participé à une élection présidentielle, soit parce que les conditions n'étaient pas

Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique

Déclaration de Mark Toner, porte-parole adjoint, après l'annonce des résultats des élections présidentielles en République du Congo

Les Etats-Unis sont profondément déçus par le processus électoral présidentiel biaisé en République du Congo. En plus de nombreuses irrégularités, une vague d'arrestations de sympathisants de l'opposition après les élections a entaché un vote au déroulement par ailleurs paisible. Les Etats-Unis appellent le gouvernement congolais à corriger les nombreux manquements relevés, avant de planifier des élections législatives, afin de conférer une crédibilité aux processus électoraux futurs. Nous continuons d'exhorter le gouvernement du Congo à respecter le droit constitutionnel du peuple à la liberté d'expression, de mouvement et d'association. De surcroît, nous encourageons toutes les parties à engager un dialogue qui soit à la fois constructif et inclusif. De plus, les Etats-Unis se déclarent profondément préoccupés par le bien-être des milliers de Congolais déplacés, qui ont fui leurs maisons, le 4 avril, réveillés par le son des tirs et des explosions. Un climat de peur œuvre à l'encontre de l'unité nationale et de la paix que mérite le peuple congolais. Nous sommes inspirés par le peuple congolais, qui a fait preuve d'un profond attachement à la démocratie et persévéré dans les moments difficiles. Sa participation pacifique continue au processus politique est vitale pour le développement futur de la République du Congo.

Le 8 Avril 2016

réunies, soit en raison de l'invalidation de sa candidature, comme ce fut le cas, en 2009. La présidentielle de 2016 a remis à notre réflexion le débat sur la participation ou non à cette échéance et en a conclu par l'affirmation, en concertation avec nos alliés de la plateforme Frocad-l.d.c. Investi par le conseil national du parti, en sa session extraordinaire du 30 et 31 janvier 2016, Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire du parti, s'est porté candidat de l'U.pa.d.s et de tous ceux qui militaient activement pour une alternance démocratique, afin d'apporter de la fraîcheur et une nouvelle respiration à notre démocratie. Quoique les résultats n'aient pas été à la hauteur des attentes, l'U.pa.d.s se satisfait de cette participation qui, au-delà des enjeux électoraux, conforte sa place sur l'échiquier politique congolais et demeure une force politique incontournable. Analysant l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle sur les résultats de l'élection présidentielle du 20

mars 2016, l'U.pa.d.s prend acte des résultats publiés par cette haute institution, appelle ses militants à s'interdire tout acte attentatoire à la paix civile de quelque nature qu'il soit. Le secrétariat national invite tous les militants de l'U.pa.d.s à se remettre, immédiatement, au travail et à se concentrer, d'ores et déjà, à la préparation des élections législatives, locales et sénatoriales prochaines. Enfin, l'U.pa.d.s attire l'attention de tous et en particulier du pouvoir que la République unie, solidaire et fraternelle que nous appelons toujours de tous nos vœux, cette République que les pères-fondateurs se sont efforcés de construire avec détermination et abnégation, se trouve au bord du précipice. L'U.pa.d.s appelle à un grand sursaut républicain, dans le respect de nos différences et de nos choix fondamentaux, en privilégiant les vertus du dialogue».

Propos recueillis par Cyr YABBAT-NGO

Ministère des affaires étrangères et de la coopération Au nom du gouvernement, des excuses officielles à l'ambassadeur du Gabon

Le ministre congolais des affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso, a reçu en audience, vendredi 8 avril 2016, à son cabinet de travail, à Brazzaville, René Makongo, ambassadeur du Gabon. La question relative au traumatisme subi par ce dernier et sa famille, lors de la perquisition musclée de la police à l'hôtel Saphir, dans la nuit du vendredi 1^{er} au samedi 2 avril dernier, était au centre de leur entretien. Le chef de la diplomatie congolaise a regretté cet incident malheureux dont le diplomate gabonais et sa famille, notamment son épouse et sa fille, ont été victimes et lui a présenté des excuses officielles, au nom du gouvernement de la République.

Le ministre Jean-Claude Gakosso a rassuré son hôte, l'ambassadeur René Makongo, que la perquisition réalisée par la police à l'hôtel Saphir, à Brazzaville, ne le visait pas personnellement. Les diplomates accrédités au Congo peuvent croire au soutien du gouvernement, à son abnégation à assurer leur sécurité au même titre que celle des Congolais ainsi que de tous les étrangers vivant dans le pays. Il a rappelé que les diplomates bénéficient

d'une immunité diplomatique et celle-ci est respectée au Congo. A sa sortie d'audience, René Makongo, visiblement satisfait de cette entrevue avec le ministre Gakosso, a fait savoir à la presse qu'il a passé l'éponge sur cette histoire, mettant en avant les relations amicales et fraternelles qui existent entre le Gabon et le Congo. «Vous savez, un incident peut arriver à n'importe quel individu, mais je pense que j'ai pris de la mesure et j'ai fait passer l'éponge. Vous



Les deux personnalités, pendant l'entretien.

savez, les excuses, je les ai reçues, bien évidemment, comme il y a eu cet accident, ce qui est normal. Mais au-delà, le Congo est un pays ami. Et, je puis rassurer l'opinion nationale, internationale et mes compatriotes que les relations entre le Congo et le Gabon sont au beau fixe»,

a-t-il souligné, avant d'insister que leur rencontre était plus axée sur les questions de coopération entre les deux pays.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Armand Mpourou, président de la D.d.c

«Le pouvoir et l'opposition doivent avoir de la retenue et respecter ce peuple qui n'a que trop souffert»

Dans une interview exclusive au journal La Semaine Africaine, Armand Mpourou, président de la D.d.c (Dynamique pour le développement du Congo), parti d'opposition modérée, a abordé les questions d'actualité nationale, particulièrement l'élection présidentielle relative au scrutin du 20 mars 2016. Il se réjouit de la réélection du candidat-président Denis Sassou-Nguesso, qu'il a soutenu durant la campagne. Parlant du bras de fer entre le pouvoir et l'opposition, le leader de la D.d.c appelle les acteurs politiques à la retenue. «Le pouvoir et l'opposition doivent avoir de la retenue et respecter ce peuple qui n'a que trop souffert», a-t-il déclaré, dans cet entretien.



Armand Mpourou.

sera encore plus important. Et nous pensons que le temps où nous serons des candidats, les choses vont encore bouger plus et à ce moment-là, on ira vers une alternance véritable.

* Une psychose a gagné les quartiers de Brazzaville, avez-vous un message à lancer à la population?
** Nous avons posé les bases et demain, le président Mpou-

rou ne sera peut-être plus opposant. Les jeunes qui arrivent peuvent s'organiser et amener le pays à l'alternance, certainement, dans cinq ans. Il y aura d'autres candidats et ça ne sera plus la même configuration. Donc, les choses vont changer. Ce même peuple-là, vous allez le voir, peut aller vers ceux qui vont arriver dans cinq ans. Nous demandons à la population d'être calme, sereine et de ne pas tomber dans les provocations des hommes en armes, ni dans le piège des acteurs politiques qui ont fait leur temps. Les jeunes ont l'avenir et l'avenir d'un pays, c'est la jeunesse. Donc, on ne peut pas accepter que les gens versent leur sang comme ça. Je voudrais que les Congolais meurent de maladies, mais pas à cause des problèmes politiques. Le pouvoir et l'opposition doivent avoir de la retenue et respecter ce peuple qui n'a que trop souffert.

Propos recueillis par
Pascal-Azad DOKO

(Suite de la page 3)

qu'elle est «forclose» et n'a pas de timbre fiscal, la Cour constitutionnelle n'a pas dit le droit et a rendu une décision politique. Ainsi, la Cour constitutionnelle aurait dû allonger le délai de dépôt des recours, en prenant en compte les jours non ouvrables. Pour ne l'avoir pas fait et en frappant de «nullité in limine litis» la requête de Guy-Brice Parfait Kolélas, la Cour constitutionnelle est juridiquement tombée dans la forfaiture et sa décision est purement politique; elle n'a donc pas dit le droit. Pour mémoire, lorsque le président Soglo, au Bénin, était candidat à un second mandat contre le général Mathieu Kérékou, il n'hésita pas à appeler

Mme Prudence Pogon, alors présidente de la Cour constitutionnelle du Bénin, pour lui dire en substance ceci: «Le pays a été dirigé que par les nordistes; maintenant, c'est le tour des sudistes. Je sais que j'ai perdu. Je te demande, en tant que sudiste comme moi, de modifier les résultats en ma faveur». Cette dernière lui répondit qu'elle ne fait pas de la politique et qu'elle a été nommée pour dire le droit, rien que le droit.

Dr Kitsoro Firmin
KINZOUNZA
Enseignant Chercheur à
l'ENAM
Consultant international
en management
E-mail: docteurkinzounza@gmail.com

J'aime lire La Semaine Africaine

F.p (Front patriotique)

Destinée Doukaga appelle à la consolidation de la paix et de l'unité nationale

Après la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle, par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, dans la nuit du jeudi 24 mars 2016, Destinée Doukaga, présidente du Front patriotique, parti situé à la majorité présidentielle, avait tenu un point de presse, le samedi 26 mars 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, pour appeler ses compatriotes à consolider la paix et l'unité nationale, suite au climat délétère qui régnait. La présidente du Front patriotique avait aussi saisi cette opportunité pour exhorter les Congolais à



Destinée Doukaga.

travailler à l'unisson, pour relever les grands défis liés au développement de leur pays. Destinée Doukaga s'est, d'abord, réjouie de ce que le scrutin présidentiel du 20 mars dernier s'est déroulé dans un élan patriotique et sans incidents. «Le peuple congolais a posé un pas décisif vers la maturité politique, en ayant recours à l'acte civique qui transcende le groupe et l'ethnie, dans le choix de la personne qui présidera à ses destinées pour les cinq prochaines années», a-t-elle indiqué. Pour elle, la tenue sans incident de ce scrutin est «un aveu du serment définitif de notre Nation à l'expression démocratique dans toutes ses conditions». C'est pourquoi, «si victoire il y a, c'est bien celle du peuple congolais, afin que la République du Congo s'institue à jamais en une maison commune où seul se cultive le sentiment national», a-t-elle dit. Ce faisant, le Front patriotique a adressé ses sincères félicitations au candidat qu'il a accompagné de bout en bout et sur «qui le peuple a porté son choix sur la base d'un projet promoteur, pour le redressement et la modernisation de la Nation».

Le Front patriotique a également adressé ses vives félicitations au peuple congolais, pour avoir fait bon usage des valeurs démocratiques et républicaines, pendant le déroulement de l'élection présidentielle. «Désormais, nous l'aurons tous compris, une page s'est tournée, un nouveau cycle s'ouvre à nous. Préparons-nous, donc, ensemble, à faire face, dès à présent, aux nombreux défis qui, sans commune mesure avec ceux relevés dans le passé, nous attendent de pied ferme sur le long chemin qui conduit au développement», a-t-elle souligné. «La nouvelle République dont nous avons entériné la venue, le 25 octobre 2015, nous invite non seulement à nous défaire de nos vieilles habitudes qui ralentissent notre essor vers le progrès social et heurtent de plein fouet notre unité et notre cohésion, mais aussi à mobiliser nos énergies pour la conquête du projet de construction de notre société, «La marche vers le développement» dont les six axes nous permettent de tenir les perspectives économiques et politiques dans leur pluralité et leurs incidences panoramiques dans le court et moyen terme».

Destinée Doukaga a rappelé les six axes prioritaires du projet de société du président réélu Denis Sassou-Nguesso, parmi lesquels les axes qui offrent particulièrement une nouvelle espérance aux femmes et aux jeunes. Si, dans le passé, les jeunes et les femmes ont longtemps eu des raisons de s'impatienter et de s'inquiéter de leur sort, ils ont, aujourd'hui, une raison de croire en un idéal nouveau, gage de l'application des dispositions des articles 234 et 232 de la loi fondamentale qui va soutenir leur prise en compte, leur représentativité et leur participation pressante dans la vie de la Nation. «Tournons-nous, collectivement, vers ces assurances novatrices avec un regard très optimiste et soyons à la hauteur de l'exigence de nos devoirs majeurs: le travail et l'effort», a dit la présidente du Front patriotique.

Pascal Azad DOKO

ANNONCE

Vous recherchez
un répétiteur, appelez le:
06 635 52 45//05 635 15 63

Pôle intellectuel du suivi scolaire
et académique (PISSA)
Brazzaville

**RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL
RDPS**

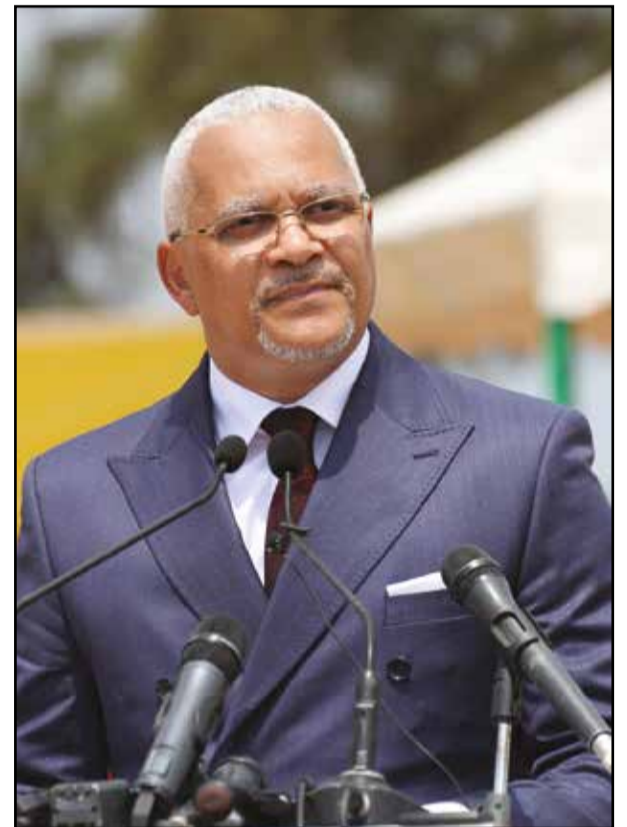
Unité * Démocratie * Progrès
Déclarée sous n° 109/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991
Tél. +242 05 553 95 18 - +242 06 660 87 33
Brazzaville - République du Congo

**Message de la Direction du RDPS
suite à la proclamation des résultats de l'élection
présidentielle du 20 mars 2016**

Dans un scrutin ouvert, libre et transparent, le peuple souverain a choisi démocratiquement, le 20 mars 2016, Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO pour présider aux destinées de la République du Congo.

Le RDPS salue la maturité du peuple congolais et son sens élevé de responsabilité.

Cette brillante élection récompense l'engagement inlassable d'un homme d'Etat au service du peuple congolais et couronne également une campagne exceptionnelle, dont le souffle et l'élévation ont prouvé au monde



entier la vitalité de la démocratie congolaise.

A cette occasion, le RDPS présente à l'heureux élu, Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, ses vives félicitations.

Le RDPS forme le vœu que le 1er Président élu de la Nouvelle République parachève le travail d'apaisement, de rassemblement et d'unité pour un Congo nouveau et émergent.

Le RDPS, toujours soucieux de la préservation de la paix et des valeurs de la démocratie, condamne sévèrement les attaques du 04 avril 2016. La violence ne devrait jamais être la voie de règlement des différends politiques.

Le RDPS partage la douleur des populations, rend hommage aux victimes et transmet sa profonde sympathie aux blessés et aux familles des victimes.

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2016



Pour la Direction du Parti,
le Président du RDPS,

Jean-Marc Thystère Tchicaya
Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA.

Archidiocèse de Bertoua (Cameroun)

Des avancées pastorales significatives accomplies

Avec à sa tête Mgr Joseph Atanga, qui avait remplacé, en janvier 2010, Mgr Roger Pirenne, son deuxième évêque après Mgr Van Heygen, l'archidiocèse de Bertoua, au Cameroun, fait face à de nombreux défis pastoraux. Jour après jour, l'espoir y renaît, grâce à la détermination de son pasteur, qui s'emploie à relever son diocèse, en comptant, particulièrement, sur son clergé et l'ensemble de sa chrétienté. Conséquence de l'immensité des défis à surmonter, Mgr Atanga a coutume de reconnaître que l'archidiocèse de Bertoua, moins pourvu en ressources naturelles que Bafoussam, son premier diocèse, reste cependant plus vaste en étendue. Au nombre des congrégations religieuses y œuvrant, figurent les sœurs de Saint Joseph de Cluny, les frères des écoles chrétiennes, les sœurs passionistes, les frères de Saint Gabriel et bien d'autres.



Une vue des chrétiens en procession vers la cathédrale de Bertoua, le dimanche des rameaux.

Depuis quelques années, l'archidiocèse de Bertoua accomplit des avancées pastorales significatives. Entre autres, le diocèse s'est doté de l'Ucab (Université catholique de Bertoua/Institut catholique de Bertoua), qui regorge de nombreuses facultés: Faculté d'économie et management; Faculté des sciences de l'éducation; Faculté des sciences religieuses; Faculté des sciences politiques; Faculté de droit; Ecole supérieure de gestion. Lancée dans des locaux de fortune, l'Ucab a, désormais, acquis un terrain tout à côté de l'évêché en construction.



Mgr Joseph Atanga.

Le chantier de l'évêché à Nkanke, à 10 Km de la ville, est l'un des projets majeurs qui préoccupent Mgr Joseph Atanga. D'après lui, cet évêché sera un peu moins grand que celui qu'il a bâti de ses mains à Bafoussam, dans l'Ouest du Cameroun, son premier diocèse. Outre l'achèvement des travaux de l'évêché qu'il souhaite de tous ses vœux, Mgr Atanga est également préoccupé par la construction de nouvelles paroisses, en vue d'accroître et améliorer les capacités pastorales du diocèse. Sans oublier les moyens de survie du Grand séminaire inter-

diocésain Notre Dame de l'Espérance.

Toujours sur le plan pastoral, il convient de mentionner le synode diocésain débuté cette année sur le thème: «As-tu la foi? Va toi aussi à ma vigne!» qui durera deux ans et qui permettra, selon l'évêque, «de mettre en évidence et sans complaisance les problèmes de l'Eglise locale de Bertoua, afin d'en dégager une vision d'ensemble pour les prochaines années». Fondé le 17 mars 1983 et situé dans le département de Lom et Djerem, à l'Est du Cameroun, l'archidiocèse

de Bertoua a une superficie de 26.300 Km². Il est dirigé, depuis le 30 janvier 2010, par Mgr Joseph Atanga, nommé le 3 décembre 2009 par le Pape Benoît XVI. Mgr Joseph Atanga faisait partie des pères synodaux africains au synode sur la famille tenu en octobre 2015, à Rome en Italie, où avec Mgr Samuel Kleba, archevêque métropolitain de Douala, président de la C.e.n.c (Conférence épiscopale nationale du Cameroun) et président en exercice de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), ils représentaient le Cameroun.

Depuis son arrivée à Bertoua, Mgr Atanga se consacre

activement à la formation du clergé et du laïcat, notamment sur le plan liturgique, à travers la revue «Avec toi Seigneur», l'équivalent de «Prions en Eglise» en France. Revue dont il demeure le directeur de publication depuis 2006, année de son lancement. La journée du dimanche 20 mars 2016, dimanche des rameaux, était marquée par le pèlerinage annuel des jeunes à Diang, localité située à quelques kilomètres de Bertoua. Plus de mille jeunes venus de par le diocèse qui avaient bravé la pluie battante, y étaient réunis autour de leur évêque, pour la messe pontificale.

Aristide Ghislain NGOUMA

Erratum

Dans notre édition n°3581, du vendredi 8 avril 2016, en page 9, une erreur s'est glissée dans l'article consacré aux obsèques du père Joseph Letsaka. Ses funérailles ont eu lieu, jeudi 31 mars 2016, à Owando, et non vendredi 1^{er} avril 2016, comme nous l'avons malencontreusement écrit.

Toutes nos excuses aux lecteurs pour ce désagrément causé.

Cette semaine au Vatican

«Amoris laetitia», l'exhortation apostolique post-synodale sur le mariage et la famille

L'actualité de la semaine au Vatican, c'est la publication de l'exhortation apostolique post-synodale «Amoris laetitia» (La joie de l'amour) du Pape François sur la famille et le mariage. Elle était très attendue. Car, comme toujours à l'issue d'un synode des évêques, c'est la réflexion du Pape qui vient fixer les idées et marquer le cap pastoral à suivre, en partant des débats ayant occupé les pères synodaux pendant les assises. Or, sur le thème de la famille, l'Eglise a consacré deux synodes successifs: en octobre 2014 et en octobre 2015. Entre les deux, le Pape François est aussi allé présider à Philadelphie, aux Etats-Unis d'Amérique, la 8^{ème} rencontre mondiale des familles précisément durant laquelle il a réaffirmé la vocation et la mission de la famille chrétienne dans la société. Les conclusions qu'il tirait de ces trois événements étaient donc attendues par les pasteurs et les fidèles. Leur attente a été comblée vendredi dernier.



Le Pape François au milieu de la foule, heureux comme en famille.

Le chirographe, texte d'accompagnement de cette exhortation papale, indique aux évêques: «Cher frère, invoquant la protection de la Sainte Famille de Nazareth, je suis heureux de t'envoyer mon exhortation «Amoris laetitia», pour le bien de toutes les familles et de toutes les personnes, jeunes et âgées, confiées à ton ministère pastoral». Dans la simplicité qui le caractérise désormais, ce petit message introductif est tout simplement signé: «François».

L'exhortation est datée du 19 mars, jour de la solennité de Saint-Joseph (et jour de la nomination du nouveau nonce au Congo). Les relations conclusives des deux synodes y sont largement citées. Mais, le Pape François puise également dans les documents de différentes Conférences épiscopales, telles que celle du Kenya, et cite des personnalités bien connues comme Martin Luther King.

L'exhortation est divisée en neuf chapitres et plus de trois cents paragraphes. Elle s'ouvre avec sept paragraphes introductifs qui révèlent la conscience de la complexité du thème et de l'approfondissement qu'il requiert. Voilà pourquoi le Saint-Père note: «Dans chaque pays ou région, peuvent être cherchées des solutions plus inculturées, attentives aux traditions et aux défis locaux. Car «les cultures sont très diverses entre elles et chaque principe général [...] a besoin d'être inculturé, s'il veut être observé et appliqué».

Le Pape affirme qu'il faut sortir de l'opposition stérile entre l'angoisse du changement et l'application pure et simple de normes abstraites: «Les débats qui se déroulent dans les moyens de communication ou bien dans les publications et même entre les ministres de l'Eglise vont d'un désir effréné de tout changer sans une réflexion suffisante ou sans fondement, à la prétention de tout résoudre, en appliquant des normes générales ou bien en tirant des conclusions excessives de certaines réflexions théologiques», indique-t-il avec lucidité.

La Parole de Dieu, rappelle le Pape, en citant les nombreux exemples de familles dont regorge la Bible, «ne se révèle pas comme une séquence de thèses abstraites, mais comme une compagnie de voyage, y compris pour les familles qui sont en crise ou sont confrontées à une souffrance ou à une autre et leur montre le but du chemin». Il s'agit, donc, de lire les signes d'aujourd'hui à partir de la Parole de toujours pour accompagner les situations nouvelles qui font obstacle à la famille: «On craint la solitude, on désire un milieu de protection et de fidélité, mais en même temps grandit la crainte d'être piégé dans une relation qui peut retarder la réalisation des aspirations personnelles», note le Pape en parlant du contexte de craintes et de menaces qui pèse aujourd'hui sur la famille, et qui explique bien des fuites en avant et des refus de s'engager durablement.

Le Pape embrasse du regard toutes les situations, y compris celles qu'il qualifie «d'imparfaites», les unions dites libres, les divorces-remariages, les mariages traditionnels, la polygamie...: «Outre le véritable mariage naturel, il existe des éléments positifs présents dans les formes matrimoniales d'autres traditions religieuses, même si les ombres ne manquent pas non plus. Les pasteurs doivent savoir que, par amour de la vérité, ils ont l'obligation de bien discerner les diverses situations. Le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas et il peut exister des facteurs qui limitent la capacité de décision. C'est pourquoi, tout en exprimant clairement la doctrine, il faut éviter les jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des diverses situations; il est également nécessaire d'être attentif à la façon dont les personnes vivent et souffrent à cause de leur condition», note avec réalisme le Pape.

Présentant cette exhortation apostolique à la presse vendredi, au Vatican, le cardinal Christophe Schönborn, archevêque de Vienne (Autriche), a affirmé qu'elle s'inscrivait dans la continuité de pensée et de doctrine des deux Papes précédents: Saint Jean-Paul II et Benoît XVI. Mais, il y a des éléments de nouveauté, a-t-il ajouté: nouveauté notamment de langage qui apporte de la fraîcheur.

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

Diocèse de N'Kayi

Décès de l'abbé Joseph Loufouma Mabelé

Né le 23 janvier 1972, à Ndingui, dans le district de Mouyondzi (département de la Bouenza), l'abbé Joseph Loufouma Mabelé (Ya Malé) est décédé, le mardi 29 mars 2016, dans sa 45^{ème} année et à peine 6 ans de ministère sacerdotal.

Qui était l'abbé Joseph Loufouma Mabelé?

Après ses études primaires à Mfila, le collège à Mouyondzi et au C.e.g 30 Mars de Pointe-Noire, l'abbé Joseph obtint son B.e.p.c en 1993 et fait son entrée au lycée Victor Augagneur où il décroche le baccalauréat en 1996. Après une petite expérience monastique, il s'inscrit en philosophie à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Nguabi. Malheureusement, il va connaître deux années blanches, à cause de la guerre. Après ces années, il est admis au Séminaire propédeutique de Loango, en 2001. En octobre 2002, il entre au Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Brazzaville. Après deux années d'études, il est envoyé en stage inter-séminaire à la paroisse Notre Dame de Fatima, à Dolisie. De 2005 à 2009, il fait le Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda. Après sa formation théologique, il passe son stage pré-diaconal puis diaconal à la paroisse Saint Jean Marie Vianney d'Enyélé, dans la préfecture apostolique de la

Likouala. Ordonné prêtre, le 10 juillet 2010, l'abbé Joseph Mabelé était un homme sage, joyeux et mature, équilibré et très modeste. Il connaissait le sens d'être prêtre. Il était heureux de porter tous les jours la soutane; homme de bon cœur, disponible, serviable et obéissant, il a su cultiver la charité pastorale, thème majeur de son travail de fin de cycle de théologie: «La charité pastorale et la mission évangélicatrice dans le Diocèse de Nkayi à la lumière de vivre en chrétien au XX^e siècle».

Ancien ami du monastère, grâce à sa grande maturité et à son sérieux dans son ministère, il a été affecté au Monastère Sainte Marie de la Visitation de Loudima comme aumônier. L'abbé Mabelé était le cinquième des chapelains qui soient passés comme aumônier au monastère Notre Dame de la Visitation de Loudima, depuis sa fondation, en 1986. Sa compassion à la douleur des autres lui donnait d'être plus proche de sa communauté et de tous les habitants sans distinction. On peut noter qu'un mois a suffi pour l'abbé Joseph Mabelé Loufouma

Abbé Joseph Loufouma Mabelé



de soupçonner au départ un mal d'estomac qu'il a soigné à l'aide des produits médicaux de première nécessité. Conseillé par son entourage composé des sœurs visitandines et par le curé, l'abbé Guyien Ndolo Kitanda, c'est le lendemain de la fête des rameaux, le lundi 21 mars, qu'il décide de se rendre à Pointe-Noire. C'est là-bas qu'on découvre, finalement, une insuffisance rénale qui a pris une vitesse vertigineuse, de façon à ne rien rattraper, malgré les lourds moyens mis en jeu par l'évêque, Mgr Daniel Mizonzo, et la famille. C'est donc au crépuscule du mardi 29 mars 2016 que notre mystérieux et impitoyable

compagnon, la mort, dans son agressivité, est venue arracher à notre affection le cher et admirable confrère Joseph.

Présentement, notre mystérieux compagnon la mort, dans son inopinée visite lui ouvre les bâtons du tabernacle céleste, pour contempler les béatitudes dont il a annoncé et célébré les sens, signe de sa solide foi. Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris, que son nom soit béni: «Humble serviteur, repose en paix!». Ya Malé, ton souvenir restera à jamais gravé dans la mémoire du clergé congolais. Requiescat in pace!

Un confrère prêtre

F.p.a (Fondation perspectives d'Avenir)

Formation de 150 jeunes en hôtellerie et restauration

La F.p.a (Fondation perspectives d'Avenir), en partenariat avec Pertia Group Marocain et le groupe français hôtel de la Concorde, a lancé vendredi 1^{er} avril 2016, au stade de la Concorde à Kintélé, la toute première édition de la formation initiale qualifiante des jeunes dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Objectifs visés: former 150 jeunes pour améliorer l'offre de service proposée dans le secteur hôtelier au Congo, améliorer l'employabilité d'une main d'œuvre en constante augmentation, la qualité de l'emploi et partant, contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.

La cérémonie de lancement s'est déroulée sous l'égide de Charles Nganga, directeur général du tourisme et de l'environnement, en présence d'Abraham Roch Okoko-Esseu, directeur exécutif de la F.p.a, d'Armel Nzanga, sous-préfet d'Igné, de Marco Villa, directeur de l'hôtel de la Concorde. 2000 jeunes de tous les arrondissements de Brazzaville ont postulé à cette formation, mais 150 seulement ont été retenus, conformément aux critères d'âge et du niveau d'études, à savoir: être dans la fourchette de 18 à 35 ans, avoir un niveau minimum de 3^{ème}, être issu d'un milieu social défavorisé ou d'une famille démunie, être passionné par les métiers de l'hôtellerie ou de restauration. Parmi ces 150 jeunes retenus, 30 seront formés en accueil, 30 en hébergement, 30 en restauration et Bar, 30 en boulangerie et pâtisserie et 30 autres en cuisine. Ces jeunes subiront 8 heures de

cours théoriques et de pratique pendant 25 jours. A la fin de la formation, ils seront classés en stage dans les hôtels et restaurants de la place, pour une durée de trois mois. Ils auront par la suite la possibilité de passer les examens liés au certificat de qualification professionnelle qu'organise le Ministère du tourisme et de l'environnement.

La F.p.a s'engage, par ailleurs, à accompagner ces jeunes jusqu'à leur insertion professionnelle, en leur facilitant le contact avec les entreprises. Pour Abraham Okoko, le Congo dispose de nombreux atouts sur le plan environnemental. D'après les statistiques disponibles de 2012, il y a près de 985 établissements hôteliers au Congo et plusieurs hôtels sont en construction et en projet. Fort de ce constat, la F.p.a se consacre au développement de l'éducation dans le domaine nécessaire à



Une vue des jeunes en formation

l'émergence du Congo. «La fondation est prête à mobiliser des partenaires, pour mettre en place au Congo une école d'hôtellerie, tout en espérant que les grands hôtels vont nous suivre dans cette aventure. C'est ce désir de donner au Congo des employés et des cadres techniques qualifiés dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration qui a conduit la F.p.a à nouer des partenariats aussi bien, au niveau national qu'international, avec les groupes marocains et français, en donnant à nos jeunes l'opportunité de bénéficier d'une formation», a-t-il dit. Pour Charles Nganga, «le tourisme est lié à l'hôtellerie et ne saurait se développer sans établissement et service de qualité. Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration jouent, à cet effet, un rôle primordial pour assurer un

séjour de rêve aux visiteurs. Les questions de formation intéressent le département de tourisme, c'est l'occasion de féliciter la F.p.a pour cette initiative qui, indéniablement, aura un impact politique en termes d'amélioration des qualités de services au sein des établissements du tourisme. La F.p.a doit accompagner le Ministère du tourisme dans cette démarche et les bénéficiaires à cette formation doivent se mettre au service des formateurs», a-t-il déclaré, en lançant cette formation. De leur côté, Mohamed Jedadi, directeur Pertia Group marocain et Marco Villa ont réitéré leur engagement d'accompagner les jeunes dans les métiers de l'hôtellerie, avec l'appui de la F.p.a

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA

Groupe scolaire Sacré-Cœur: journée internationale de la femme

Les femmes ont promu le savoir-faire culinaire

Célébrée le 8 mars de chaque année à travers le monde, la Journée internationale de la femme a été commémorée par anticipation, samedi 5 mars 2016, au Groupe scolaire Sacré-Cœur, à Brazzaville. Au cours d'une cérémonie riche en émotions, assortie d'une présentation et d'une dégustation des mets, dans l'objectif de promouvoir le savoir-faire culinaire, et placée sous la houlette de Sr Claire Foueti Nganga, coordinatrice du G.s.s.c. (Groupe scolaire Sacré-Cœur); le tout couronné par une émulation.



Photo de famille des femmes ayant participé à la cérémonie.

Restituant le contexte historique ayant justifié l'instauration d'une Journée internationale en l'honneur de la femme, au plan mondial et national, Sr Claire Foueti-Nganga a déclaré: «Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée internationale de la femme trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes au début du XX^e siècle, pour des meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est une journée de manifestation à travers le monde: l'occasion est de faire un bilan sur la situation des femmes. Plusieurs manifestations sont organisées à travers le monde, pour fêter les victoires et les acquis; faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.» Poursuivant son mot, elle a énuméré les différents thèmes aussi bien au plan international que national, autour desquels, a été célébrée la 106^e Journée internationale de la femme. Aussi a-t-elle présenté les grands axes devant structurer la lutte des femmes, en vue d'atteindre l'égalité entre l'homme et la femme. Concluant son propos, Sr Claire Foueti Nganga a présenté le profil de la femme de l'école catholique: «Une femme se doit du respect, elle est porteuse de vie. Elle ne se permet pas de mener une vie indigne dans sa conscience. Elle est une bonne conseillère. Avec Jésus son patron, elle doit avoir un sacré-cœur qui sait aimer, pardonner et prier pour la sanctification des âmes.»

Le clou de la cérémonie a été la présentation des mets, dont neuf plats de résistance et deux plats de desserts, apprêtés par un effectif de 25 femmes, œuvrant au G.s.s.c. Cette présentation des mets a été assortie d'une émulation présidée par un jury. Ainsi, ce sont les femmes du primaire qui ont obtenu la meilleure note, suivies de celles du préscolaire. Signalons que c'est sous une pluie battante qu'a eu lieu cette cérémonie qui s'est achevée par une prière finale précédée d'une séquence de danses au cours de laquelle les dames à l'honneur ont esquissé des pas de danse, à la grande satisfaction de tous les participants.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Livre

«Le logiciel mental, facteur déterminant de l'émergence des pays africains»

Il faut vraiment beaucoup de courage, une certaine dose de témérité, sinon de culot, pour exhorter, en pleine campagne électorale et par les temps qui courent, les Congolais et les Africains à récuser le fatalisme qui entoure le développement ou l'émergence de l'Afrique. Ce développement n'est pas aussi sombre et désespéré que les médias et certains intellectuels aiment tant à le répéter sur tous les tons. Bien au contraire. Grâce à un changement de «logiciel mental», dont une masse critique de leaders politiques transformationnels serait le moteur, le continent trouvera sa voie du développement ou de l'émergence.

Telle est l'épineuse question que traite le Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza, en six chapitres, dans son livre, «Le logiciel mental, facteur déterminant de l'émergence des pays africains», publié aux éditions Cesbc (Centre d'études stratégiques du Bassin du Congo), en mars 2016, en France. Cet ouvrage, petit de par son format, mais costaud et profond de par son contenu, écrit dans un style coulant à l'opposé du langage rébarbatif des économistes, tient en 96 pages. Et, c'est un pavé. L'auteur, docteur d'Etat ès sciences économiques, enseignant-chercheur en économie et management à l'Université Marien Nguabi et consultant international en management, a consacré plus de 25 ans à travailler sur le pourquoi du développement des uns et du sous-développement des autres, singulièrement de l'Afrique et de son pays. Il nous fait part, dans cet ouvrage, des éléments précis de réponse sur le principe qui conduit sûrement les sociétés humaines au progrès que celui-ci se dénomme «développement» ou «émergence économique». Partant des observations et expériences de certains



Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza.

mental», donc de l'homme, la ressource des ressources. «Il n'y a ni richesse ni force que d'hommes», disait Antoine De Montchrestien ou Jean Bodin. Pour le Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza, «l'émergence économique désigne l'ensemble des changements de modèles sociaux de référence, de leadership, de mentalités, d'habitudes, d'attitudes et de comportements qui favorisent la croissance cumulative et durable du produit réel global.» autrement dit Pnb (Produit national brut). «Le développement de mentalités, d'habitudes, d'attitudes et de comportements» désigne le changement de «logiciel mental»; en effet, seul un logiciel mental transformationnel peut générer la capacité de produire l'émergence économique et non «la croissance sans développement» - pour reprendre l'expression de Samir Amin - ou l'émergence de millionnaires et de milliardaires nationaux.» Par «changement de modèles de référence», l'auteur

entend «le changement au niveau de la qualité du leadership économique et politique; en effet un leadership politique conservateur ou rentier, leadership orienté inertie ou régression, doit succéder un leadership tourné vers le progrès.» Dès lors, les choses sont claires. Le livre du Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza, loin d'être une spéculation d'expert bardé de certitudes, est le regard d'un individu qui, s'appuyant sur des cas concrets historiques et actuels des pays sortis du sous-développement, ne cache pas sa sympathie fondamentale à l'égard de l'Afrique.

Après avoir longtemps observé les populations, écouté les responsables et experts du Nigeria, de Singapour, de la Corée du Sud et du Rwanda, l'auteur conclut que le sous-développement de l'Afrique n'est pas une fatalité et son développement ou émergence est loin d'être un vœu pieux. Et, cela n'est possible qu'en poussant «la population active à l'effort, au travail, à l'épargne, à l'investissement et à la production»: C'est ce que l'auteur définit par «l'aptitude à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global (Pnb)». L'ambition de se prendre réellement en charge, d'aller vers l'indépendance économique. Mais fort malheureusement, l'Africain, au Sud du Sahara, brille par des attitudes et des comportements qui, loin d'être un facteur de progrès économique et social, sont plutôt un facteur d'inertie et de régression, donc des freins au projet d'émergence. Pour y remédier, le Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza propose, dans le dernier chapitre de son ouvrage, une déprogrammation et une

L'allaitement du nourrisson au sein

Il doit être exclusif, c'est-à-dire sans aucun autre apport alimentaire que le lait maternel, jusqu'à l'âge de six mois pour que l'enfant ait une croissance normale et une santé optimale. Par ailleurs, on peut lui administrer des gouttes ou des sirops (vitamines, minéraux ou médicaments). L'allaitement, faisant partie intégrante de la procréation, a des répercussions importantes sur la santé de la mère.

reprogrammation du logiciel mental collectif de l'homme africain, condition sine qua non pour réaliser le projet d'émergence économique et social des pays africains. En définitive, le Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza, dans son ouvrage, s'adresse, avec un art exquis au cœur de la conscience de l'Africain, en général, et du Congolais, en particulier. Ses écrits sont pleins de conviction et de passion compréhensible, tout comme de clarté. Ce sont des écrits d'un homme de foi. Des écrits qui soutiennent et encouragent les pèlerins que nous sommes sur le chemin du développement. Ils éclairent, stimulent et aident à réfuter le fatalisme et à demeurer optimiste quant à l'avenir du pays et du continent africain. Chapeau, donc, au Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza de nous

dire ce qu'il faut absolument faire outre les belles déclarations de principe sur le développement ou l'émergence et les projets de zozzaville de nos hommes politiques aléchants les uns les autres. Signalons que c'est devant des enseignants de l'université Marien Nguabi, des étudiants de l'E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de magistrature) et de l'I.h.e.m. (Institut des hautes études de management); des journalistes et de nombreux invités que l'ouvrage a été présenté le 16 mars dernier, dans la salle de conférences de l'I.h.e.m., à Brazzaville, au cours d'une cérémonie présidée par le Pr. Charles Zacharie Bowao, en présence de l'auteur qui a apporté des éclaircissements sur quelques paradoxes relevés par l'assistance.

Violaire MALONGA

Message de félicitations du Préfet du Département de la Bouenza au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Denis Sassou-N'Guesso



Excellence Monsieur le Président de la République,

A l'occasion de votre brillante victoire à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, permettez, Excellence Monsieur le Président de la République, que je vous adresse, au nom des populations de la Bouenza et à mon nom propre, les très vives et chaleureuses félicitations.

Le Département de la Bouenza qui aura l'honneur et le privilège d'abriter les festivités de la fête nationale de l'indépendance à Madingou rentrera par la grande porte dans la nouvelle République.

Que le Bonheur de notre peuple reste et demeure votre objectif permanent dans la marche vers le développement.



Fait à Madingou, le 25 Mars 2016

Le Préfet

Célestin TOMBE KENDE



Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Afrique Centrale (PRMN)
Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Tenue de la deuxième réunion du Comité de Pilotage Régional (CPR) du PRMN et du PIQAC

Libreville (Gabon), 1er avril 2016 - La deuxième réunion du Comité de Pilotage Régional (CPR) du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) de l'Afrique Centrale et du Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC) se tiendra le mercredi 6 avril 2016 à Libreville.

Cette réunion permettra de faire le point sur l'état d'avancement du PRMN et du PIQAC, de présenter les résultats obtenus au cours de l'année écoulée, de discuter des activités à venir et de valider le plan d'actions des deux programmes. En marge de la deuxième réunion du CPR, des formations techniques seront organisées les 7 et 8 avril 2016 afin de renforcer les capacités des membres du CPR sur les questions liées à la mise à niveau et l'infrastructure qualité.

Initiés par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), en concertation avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), le PRMN et le PIQAC sont financés par l'Union européenne à hauteur respectivement de 4,15 milliards de francs CFA et 3,8 milliards de francs CFA. L'exécution technique des

deux programmes est assurée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Le PRMN vise à soutenir la dynamique de mise à niveau, d'amélioration de la compétitivité du tissu industriel et des entreprises de services à travers une assistance technique fondée sur un ciblage adéquat des secteurs porteurs spécifiques de chacun des pays bénéficiaires. Le PIQAC a pour objectif de renforcer la compétitivité et la diversification des secteurs productifs à travers l'opérationnalisation des infrastructures de qualité régionales et nationales et leur mise en réseau.

Le PRMN et le PIQAC couvrent sept pays de l'Afrique Centrale : le Cameroun, le Gabon, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

Fin

Pour plus d'informations, merci de contacter:

PRMN: Cellule Technique de Mise à Niveau - Libreville
(+24102079352 / prmn-ac@unido.org)

PIQAC : Cellule de gestion du PIQAC - Libreville
(+24102061996 / piqac@unido.org)

Groupe Ndima

Une cinquième tournée européenne réussie pour les Aka

En compagnie de leur manager, Sorel Eta, les artistes Aka ont, dans un tonnerre d'ovations, offerts 24 spectacles enchanteurs sur les 26 prévus lors de leur virée européenne. La énième tournée du groupe Ndima s'est tenue, du 12 au 31 mars 2016, en France et en Belgique. Et le succès était au rendez-vous.

Ce n'est pas en touriste que Sorel Eta s'est rendu en Europe, cette année. Mais en pédagogue et brillant patron, voire chef «d'orchestre» du groupe Ndima. Sur scène, c'est lui qui donne le ton aux artistes Aka. Au menu: concert public familial, spectacles en salles (avec la fédération des Jeunes Musicales Walonnie-Bruxelles, les Anakrouzes, groupe de femmes basé en Belgique et chantant les musiques du monde), ainsi que des stages ouverts à Lille réunissant artistes professionnels, amateurs de musique et diverses personnes. Les centres culturels de Gembloux et Ten Weyngaard ont soufflé le frais et le chaud. Formules mélodiques: voix de tête et de poitrine. Un air de «berceuse» aux litanies de l'arc musical. Sorel Eta, lui, dit tout le bien des moments de cohésions musicales: «Nous allons renouveler le côté stage. C'est une activité qui n'existe pas souvent, mais qui nous a permis de faire face aux charges de la tournée.» Une tournée appétissante? «Les sauces se valent,

mais n'ont pas les mêmes goûts». La 5e tournée du groupe Ndima est d'une saveur originale pour Sorel Eta. «La tournée a été vraiment très pédagogique. L'objectif était de faire comprendre aux élèves la culture Aka: je présentais leur mode de vie, leurs pratiques culinaires et quand on donnait des spectacles, j'expliquais les chansons



Le groupe Ndima en Belgique.



La tournée du groupe congolais a été aussi pédagogique.

du groupe Ndima. Nous avons eu une interaction avec les enfants», affirme le chercheur et ethnologue congolais. «C'est un exercice qui m'a beaucoup plu

avec la jeunesse musicale qui a fêté son 75e anniversaire. Je veux promouvoir le dialogue de cultures. C'est vrai que financièrement, ce n'est pas toujours

ça, mais l'important, ce sont mes objectifs que j'atteins à chaque voyage. Ça été une réussite. C'était une tournée très pédagogique», se réjouit-il. Loin d'une villégiature, les artistes Aka ont transporté le public français et belge dans les forêts tropicales. De quoi faire oublier, momentanément, la menace terroriste qui plane sur l'Europe. Ces sensations de culture partagée rappellent à Sorel Eta et aux Aka, les tournées de 2012 (France, Suisse), 2013 (Suisse), de 2014 (France, Guyane, Italie, Belgique, Hollande, Allemagne) et de 2015 (Suisse, Italie, Belgique, Pologne, Norvège, Autriche, Malaisie et France).

Hordel
BIAKORO-MALONGA.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel
Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Bond point Kasal (Face au café)
Tel : (+242) 053010238 / 055503075

Brazzaville : 83 Av Cardinal aréola
Mwenda (Face à la Marine)
Tel : (+242) 053501873 / 055503078

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

PMS CONSULTING & MANAGEMENT

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 19, rue NGALI Pascal (Makélékélé)

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 02 Mars 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, sous Folio 039/2, n°447, il a été constitué une société dénommée: «PMS CONSULTING & MANAGEMENT» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 19, rue NGALI Pascal (Makélékélé);

Objet: Import-export, gardiennage, construction, Communication, événementiel, four-

niture de bureau, quincaillerie, hôtellerie, tourisme;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6358;

Gérance: Monsieur MPASSI MASSAMBA DIABAKANA Pierauly Bienvenu est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

QIANDUODUO

Société Anonyme Unipersonnelle
Au Capital de 10.000.000 F. CFA
Siège: 84, rue Mayama (Moungali) BRAZZAVILLE

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 06 avril 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpi-la, la même date, sous Folio 06/2, n°632, il a été constitué une société dénommée: «QIANDUODUOS A.U » dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme Unipersonnelle;

Capital: 10.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 84, Rue Mayama (Moungali);

Objet: Import-export, construction, vente (objets d'art, accessoires d'automobiles...), Consommable en informatique,

Bâtiments et Travaux Publics;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6396;

Dirigeant: Monsieur DU PENGTAO est l'Administrateur Général de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre ville, B.P. 2041, Tél mobile : +(242) 05 378 33 11, Tél/fax : (242) 281 34 42 – Brazzaville République du Congo ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'adjudication aura lieu le Mardi 26 Avril 2016 à 10 heures précises

Fait savoir à tous ceux à qui il plaira:

En vertu d'un acte portant convention de prêt avec affectation hypothécaire, rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire répertoire n°412 du 25 Juillet 2014 par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville ;

Et par suite d'un commandement de Maître Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés à la résidence de Brazzaville, en date du 23 Septembre 2015, enregistré et publié par la Direction de l'Enregistrement de la Fiscalité Foncière et Domaniale de Brazzaville le 05 Novembre 2015, sous le n°15/5666 ;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BGFI BANK CONGO, société anonyme, au capital de 10.000.000.000 Francs CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 07-B-519, dont le siège social est sis Angle rue de REIMS, face Paierie de France, centre-ville Brazzaville, B.P. 14 579 ;

Représentée et plaidant par le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre ville B.P. 2041, tél mobile : +(242) 05 378 33 11, Tél/fax : 22 281 34 42 – Brazzaville, République du Congo ;

Vu le procès-verbal de non tenue d'adjudication du 26 Mars

2016, répertoire n°045, année 2016, dressé par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville, immeuble CITY CENTER, B.P. 587 ;

Il sera procédé, le Mardi 26 Avril 2016 à 10 heures précises, en l'Office Notarial de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville, Office sis 1er étage immeuble CITY CENTER, Centre-ville Brazzaville, à la vente sur saisie immobilière au prix offrant et dernier enchérisseur de deux immeubles appartenant à la Société NGUESSIE DISTRIBUTION TRANSPORT CONGO « NGUEDISTRANCO SARL », représentée par Monsieur NGUES-SIE Joseph, son représentant légal ;

- 2 -

Désignation des immeubles :

1- Immeuble bâti sis à Ouenzé, 01 rue Campement (croisement avenue Bouéta Mbongo), section P9, bloc 410, parcelle 1, superficie 488,05 m2, titre foncier n°26109 ;

Mise à prix : Deux cent millions (200.000.000) Francs CFA

2- Immeuble non bâti, sis à la Glacière-Bacongo, section E, bloc parcelle 362, superficie 828,00 m2, titre foncier n°9252 ;

Mise à prix : Cent vingt cinq millions (125.000.000) Francs CFA

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

On ne peut se porter enchérisseur qu'après avoir déposé une consignation entre les mains du Notaire, trois (3) jours au moins avant la date de l'adjudication.

Fait et rédigé à Brazzaville le 08 Avril 2016

Par l'Avocat poursuivant soussigné :

Cabinet BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SCI-BL-IMMO

Société Civile Immobilière
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 38, Avenue Nelson MANDELA (Centre-Ville)

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 12 février 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, la même date, sous Folio 028/12, n°291, il a été constitué une société dénommée: «SCI-BL-IMMO», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Civile Immobilière;
Capital: 1.000.000 F. CFA;
Siège: Brazzaville, 38, Avenue Nelson MANDELA (Centre-Ville);

Objet: L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement tout immeuble bâtis ou non bâtis; réfectionnèrent des villas; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société;

Durée: 99 années;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° 16 D 284;

Gérance: Madame LOEMBET NZUSSI Michèle Bienvenue est la Gérante de la Société.
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ANNONCE LEGALE

Modification de la succursale «Hyundai Heavy Industries Mauritius Limited» dans le ressort de Pointe-Noire

Aux termes des décisions de la réunion du conseil d'administration de la société de droit Mauricien H.H.I Mauritius Limited, qui s'est tenue en date du deux février deux mille seize et suivant laquelle il a été décidé pour la succursale dénommée «H.H.I Mauritius Limited» installée au Congo:

- Le changement de l'adresse légale de la succursale au Congo;
- Le changement du représentant de la succursale au Congo.

La modification de succursale a été effectuée en date du sept avril deux mille seize, suite à laquelle il été délivré un nouveau registre

du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire précisant que le siège est, dorénavant, sis à l'Avenue Denis Ngoma, 2e étage Grain de Sénévé; B.P: 1769, Pointe-Noire, Congo et est, dorénavant, représenté par M. LEE WOON BOK.

Ces décisions du conseil d'administration ont fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU et ont été enregistrées à Pointe-Noire, en date du trente mars deux mille seize.

Pour insertion légale,

Ernst & Young
Cabinet Juridique et fiscal

Football/Coupe de la Confédération

V.Club Mokanda a peut-être compromis ses chances!

V. Club Mokanda est fidèle à son image de marque! En effet, pour la troisième fois d'affilée, cette année, il n'a pas gagné, à domicile, son match aller de coupe africaine des clubs, le week-end dernier. Il l'a perdu, et son aventure risque de se terminer à cette étape de la compétition, à l'issue du match retour qui se disputera, en fin de semaine, à l'extérieur.

plexe sportif de Pointe-Noire. Protagonistes: V.Club Mokanda (Congo) et Sagrada Esperança (Angola). Le second n'est pas un inconnu, puisque le 7 mai 1989, dans l'ex-Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, il en avait décousu avec Patronage Sainte-Anne. Les Angolais perdirent la première manche, au Stade Massamba-Débat, à l'époque Stade de la Révolution. Vingt-sept ans après, mais face à V.Club Mokanda, le club angolais a pris, indirectement, sa revanche. Il a gagné la pre-

par contre, pour les joueurs, dirigeants et supporters de V.Club Mokanda. Battus à domicile, on ne sait pas de quoi sera fait demain pour eux, même s'ils sont capables de tout sur terrain adverse, comme ils nous l'ont habitué, lors des deux précédents tours.

Face à Sagrada Esperança, on ne peut plus athlétique, V.Club Mokanda de Pointe-Noire était en quelque sorte figé. Il a, plutôt, mis en relief sa petite forme. Et puis, il a joué la peur dans les tripes. En tout

finale, que V.Club Mokanda a encaissé le premier but. On jouait la 25^e minute, quand, sur coup franc, Antonio Manuel Da Sylva a catapulté le ballon dans la cage de l'équipe locale: 0-1.

Cette avance, Sagrada l'a méritée. Il avait de solides arguments pour contester l'opposition adverse. Et a exercé une forte pression sur V.Club Mokanda. A la 55^e minute, les Angolais ont rechargé par Arsenio Sebastiao, en concluant, de la tête. C'était le deuxième but. Ce n'est que justice, pourrait-on dire, sur le vu du déroulement de la partie: 0-2.

Mais, V.Club Mokanda a eu, finalement, un sursaut d'orgueil. Sur une frappe lourde de Mulodi Zuaou, il réduisait le score: 1-2 (80^e). La suite, on la connaît...

La manche retour, le 17 avril 2016, à Luanda! Quel sort, pour V.Club Mokanda? La qualification n'appartient qu'à celui qui la prépare. Elle ne s'improvise pas...

Equateur Denis
NGUIMBI

Ligue 1 du Congo

Calendrier des
matchs de la
semaine

Mardi 12 avril 2016

Tongo F.C-Saint-Michel
de Ouenzé

CARA-La Mancha

Mercredi 13 avril 2016

Inter Club-Nico-Nicoyé

Diabes-Noirs-A.C Léopards

Football national

Le leadership
change d'épaule: A.C
Léopards, premier!

La phase aller du championnat national d'élite Ligue 1 a attaqué ses dernières journées. Avec, notamment, le retour régulier d'Etoile du Congo, A.C Léopards sur l'aire de jeu. Où ils livrent leurs différents matchs remis, lorsqu'ils préparaient leurs aventures africaines. Depuis, ils sont en train de rattraper le temps perdu.

On est sorti des matchs du week-end dernier avec un nouveau leader: A.C Léopards de Dolisie (39 points, 15 matchs joués). Pour avoir épinglé Saint-Michel de Ouenzé, samedi 10 avril, au Stade Massamba-Débat, grâce au but inscrit par Deldy Goyi, son premier, probablement. Un match de la dix-septième journée.

Il devance J.S.T, deuxième, de deux longueurs (37 points, 17 matchs joués). Le même jour, toujours en match remis de la dix-septième journée, Tongo F.C et La Mancha ont fait jeu égal: 1-1. La veille, à Pointe-Noire, l'A.S Cheminots et Pigeon Vert avaient pris, également, le chemin du match nul (2-2), en match avancé de la dix-huitième journée. Et, dimanche 11 avril, Inter Club est tombé face au F.C Kondzo (0-1).

Attardons-nous, un peu, sur le match le plus offensif, qui a vu l'A.S.Kimbonguéla s'effondrer face à l'Etoile du Congo. Il n'a ses buteurs que d'un côté. Ils sont stellaires, visant, allègrement, la cage de l'équipe de Kinkala, mal défendue et par son gardien de but et par ses défenseurs. Par deux fois, dont un penalty, Issambet Gassama (27^e et 60^e) a trompé le portier adverse. Tout comme Teddy (50^e et 89^e). L'autre buteur est le défenseur Dalvidi Odzani (44^e). Ce match comptait pour la quinzième journée.

En début de la semaine qui a commencé, les Diabes-Noirs renoueront avec la pelouse, après le forfait encaissé face à l'Inter Club. Ils affronteront l'A.C Léopards de Dolisie, en match comptant pour la dix-huitième journée.

G.M.



Sagrada Esperança d'Angola.

Dimanche 10 avril 2016. Huitièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération de football, au Com-

mière manche, par 2-1! Il s'en réjouit, naturellement. Et c'est bon signe, pour lui. C'est une grosse déception,

cas, il a donné cette impression, si bien qu'il a longtemps végété et multiplié les maladresses. C'est sans surprise,

Handball à Brazzaville

Arbitres, entraîneurs, O.t et délégués
techniques à l'école du savoir!

Des séminaristes attentifs.

Elu et installé il y a quelques semaines à peine, le bureau exécutif de la Ligue départementale de handball de Brazzaville a offert un séminaire de renforcement des capacités aux arbitres, entraîneurs, officiels de table et délégués techniques (secrétaires chronomètres, superviseurs), afin d'affronter, aisément, les compétitions officielles locales qui débiteront bientôt. Le séminaire s'est tenu, du 8 au 11 avril 2016, au Gymnase Nicole Oba. Plus d'une trentaine de participants ont pris part à ces retrouvailles. Ils ont tiré profit de l'expérience de cinq experts nationaux de

la CAHB (Confédération africaine de handball). Daniel Mvoola, Ndolo Kombo, Alain Massimina et Nelson Massouna ont planché, exclusivement, sur la partie purement handball. Ils ont passé en revue ou rappelé des notions que d'aucuns semblent, parfois, oublier, insistant notamment sur la zone de changement, le comportement sur le banc de touche, les irrégularités et les comportements antisportifs, les actions conformes à la règle, la défense en zone et le jeu sur la ligne des 6 mètres. Ils n'ont pas manqué d'étudier le jet de 7 mètres avec visionnage de vidéo, le placement et le déplacement

de l'arbitre. Ils ont sensibilisé aussi les stagiaires sur la nouvelle publication des règles de jeu de l'IHF (Fédération internationale de handball).

Quant à Marius Adoua, il est intervenu, essentiellement, sur l'utilisation du logiciel de gestion de table, ainsi que celui de gestion des statistiques des matchs.

Ce séminaire de recyclage a coïncidé avec le déroulement du tournoi de mise en jambes organisé par la ligue. Il reste aux séminaristes de passer à la phase de la bonne application des notions révisées.

Innocent MAVOUNGOU (LDHBB) et G.-S. MAHOUNGOU

OFIS

store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*

+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ



LibreOffice + Antivirus Microsoft
The Document Foundation
Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Roman

«L'or des femmes», une critique des mœurs par Mambou Aimée Gnali

En janvier 2016, Mambou Aimée Gnali a publié son deuxième roman: «L'or des femmes», aux Editions Gallimard. Ce texte explorant l'anthropologie nous fait revisiter les mœurs d'autrefois dans la communauté vili. Comme dans un conte, l'auteur nous introduit dans l'ancre de la case des filles pubères internées pour l'initiation, et en dévoile les pratiques et les hypocrisies entourant les rites du tchikumbi et, au-delà, des mœurs de la société. Des pratiques rétrogrades sont imposées par les hommes, de telle sorte que les jeunes filles, tout comme les garçons, n'ont ni la liberté de s'aimer, ni de se marier. Parce que les vieux polygames riches sont obnubilés par les mariages avec les filles pubères. Tout s'opère avec l'acharnement des parents et du clan, dévorés par la passion des biens matériels et de l'argent.



Mambou Aimée Gnali.



La couverture du livre.

Ainsi, dans cette société, l'homme serait tout, parce qu'il a de l'argent et c'est lui qui ferait la femme, laquelle ne serait rien sans l'homme. Tel est le sens de ce roman inspiré d'un proverbe vili, que Mambou Aimée Gnali livre dans un style clair et alerte.

La mort dès l'incipit

Dès l'incipit, on évoque le châtement infligé à deux amants reconnus adultères: la femme est enterrée vivante, tandis que l'homme est empalé. Des exemples de mort violente que l'on colporte pour tenir les membres de la société dans la terreur, constituant le carburant de l'éducation des filles et des garçons. Tous vivent sous la menace de mort et la peur. Ce sont les vieux qui décident dans la société (P.79), et les femmes en arrivent à se

convaincre qu'elles ne sont rien (P.74) sans les hommes. Par ailleurs, les femmes stériles vivent au banc de la société. Bouhoussou, jeune et belle fille, et Mavoungou, jeune clerc, s'aiment passionnément. Leurs sentiments sont contrariés, cependant qu'ils se donnent à cœur joie aux jeux de l'amour, alors que la jeune femme est mariée à un notable, fort instruit parlant le français et le portugais, riche et respecté dans la société Loango. On tremble donc à l'idée de voir nos deux amoureux pris en flagrant délit d'adultère et condamnés à une mort atroce comme celle relatée au début du roman.

L'amour contrarié

La belle Bouhoussou est promise en mariage à un riche polygame, avant sa naissance, à Ta Pouati. Mais,

elle a un soupire, Mavoungou, jeune clerc, qui n'a pas accumulé des ressources suffisantes pour prétendre prendre une épouse, en tous les cas, pas Bouhoussou. Si elle est internée dans le tchikumbi, elle est préparée pour Pouati. Mavoungou est instruit du contrat qui lie Bouhoussou à Pouati, lorsque sa dulcinée est enfermée dans la case des filles. Bouhoussou se rebiffe, mais se plie à la volonté de sa mère et de sa tante. «La vie est faite de contraintes, d'interdits et fondée sur la soumission aux mâles», lui répète-t-on. Des gardiens de la tradition veillent au grain. Dans le développement du récit, plutôt du conte, les héros rencontrent les obstacles, en l'occurrence Bouhoussou et Mavoungou. Ils les franchissent, grâce à des adjuvants: la petite Pemba et Taty qui percent les secrets permettant aussi d'élaborer des stratégies appropriées, pour faire échec aux manigances.

La fête a lieu, mais les lendemains sont amers

Bouhoussou se marie et la fête est belle. La famille est fière, parce qu'elle a passé, avec honneur, le test de la virginité, à la grande satisfaction de la famille Bouanga. Mais, le roman se déroule en somme comme une tragi-comédie. Ta Pouati a bien consommé son mariage, mais il connaît, désormais, la panne. Il est dans l'incapacité d'honorer sa nouvelle conquête. Les consultations des féticheurs et devins aboutissent à la même conclusion: Pouati est condamné. Cela est d'autant plus dramatique qu'avec les autres épouses, il s'en tire bien. Ta Pouati se voit contraint de reconduire Bouhoussou chez ses parents, car il est en danger de mort. Il perd ainsi sa femme et également sa dot. Car, ayant inondé la famille Bouanga de cadeaux de nombreuses années durant, sa belle famille

que la société est fragile et les murailles qu'on dresse ne sont pas infranchissables.

Le triomphe du féminisme et de l'amour
Dans ce roman, Mambou Aimée Gnali célèbre l'amour qui ne s'épanouit que dans la liberté et condamne les mariages forcés ou arrangés, lesquels ne résistent pas à la vraie passion consentie. Les femmes arrivent à s'échapper aux contrôles, au diktat des mâles et des vieux. L'auteur ne peint pas que la société traditionnelle vili, mais les pratiques rétrogrades en cours en Afrique dans l'ensemble. De ce point de vue, «L'or des femmes» évoque le triomphe de la liberté et de l'amour. C'est un roman optimiste qui célèbre le triomphe de l'amour vrai; un hommage aussi à la jeunesse montante qui se libère, par son intelligence, de toutes les contraintes imposées par la société prisonnière des mâles et des vieux forts rétrogrades. Mambou Aimée Gnali est un écrivain féministe et de progrès, défenseur de la jeunesse; elle démontre que le fait d'être à l'école des Blancs, (Pouati parle le français et le portugais) n'est pas une garantie de progrès. L'éducation à l'école des Blancs peut n'être que du vernis. «L'or des femmes» est une excellente critique des mœurs sociales.

Lecas

ATONDI-MONMONDJO

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un consultant individuel expert sociologue pour réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD ou Programme de Réduction des Emissions liées aux forêts dans les Départements de la Sangha et de la Likouala en République du Congo »
1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TF0A1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant individuel expert sociologue pour réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD ou Programme de Réduction des Emissions liées aux forêts dans les Départements de la Sangha et de la Likouala en République du Congo.
2. L'objectif de la mission du consultant individuel expert sociologue est de réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD Sangha-Likouala en se conformant aux exigences du Cadre Méthodologique (CM) élaboré par le FCPF. La durée de la mission est de trois (03) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (BAC + 5 au moins) en Sociologie de préférence liée à la gestion des ressources naturelles, des forêts, des terres et des peuples autochtones ou disciplines apparentées; expérience professionnelle d'au moins 5 ans de travail dans le domaine de la gestion de l'environnement, la gestion des ressources naturelles; expertise et bonne compréhension de la REDD+ en justifiant la participation aux études ou autres activités REDD+; réalisé au moins 02 missions similaires en matière d'évaluation des régimes fonciers, aptitudes à communiquer couramment en français. La connaissance de l'Anglais et du Lingala constitue un atout; expérience de travail avec les communautés locales et autochtones serait un atout.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com, pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 25 Avril 2016:

Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali
Brazzaville, République du Congo
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com

Brazzaville, le 08 Avril 2016

Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un consultant individuel expert juriste pour réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD ou Programme de Réduction des Emissions liées aux forêts dans les Départements de la Sangha et de la Likouala en République du Congo »
1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TF0A1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant individuel expert juriste pour réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD ou Programme de Réduction des Emissions liées aux forêts dans les Départements de la Sangha et de la Likouala en République du Congo.
2. L'objectif de la mission du consultant individuel expert juriste est de réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources, y compris les régimes formel et coutumier, dans le contexte de l'ER-PD Sangha-Likouala en se conformant aux exigences du Cadre Méthodologique (CM) élaboré par le FCPF. La durée de la mission est de trois (03) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (BAC + 5 au moins) en droit, de préférence liée à la gestion de l'environnement; expérience professionnelle d'au moins 5 ans de travail dans le domaine de la gestion de l'environnement, la gestion des ressources naturelles; expertise et bonne compréhension du REDD+ en justifiant la participation aux études ou autres activités REDD+; réalisé au moins 02 missions similaires en matière d'évaluation du statut juridique des domaines fonciers, connaissance approfondie du cadre législatif foncier congolais; aptitudes à communiquer couramment en français. La connaissance de l'Anglais et du Lingala constitue un atout.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com, pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 25 Avril 2016:

Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali
Brazzaville, République du Congo
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com

Brazzaville, le 08 Avril 2016

Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI



DISTRIBUÉ PAR



COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

TOUCHE D'ÉLÉGANCE
CHOIX ET DESIGN

CÉLIANE



NILOÉ



KAPTIKA

